

15

Education et science

541-0902

# Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail

## Premiers résultats de l'enquête longitudinale 2009

La série «Statistique de la Suisse»  
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)  
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

# Les personnes diplômées des hautes écoles sur le marché du travail

## Premiers résultats de l'enquête longitudinale 2009

**Rédaction** Stefan Rüber, Alain Weiss

**Editeur** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Editeur:** Office fédéral de la statistique (OFS)

**Complément d'information:** Stefan Rüber, tél. 032 713 69 65, Alain Weiss, tél. 032 713 68 21, Section Système de formation

**Auteur:** Stefan Rüber, Alain Weiss

**Réalisation:** Stefan Rüber, Alain Weiss

**Diffusion:** Office fédéral de la statistique, CH-2011 Neuchâtel  
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

**Numéro de commande:** 541-0902

**Prix:** 14 francs (TVA excl.)

**Série:** Statistique de la Suisse

**Domaine:** 15 Education et science

**Langue du texte original:** Allemand et français

**Traduction:** Services linguistiques de l'OFS

**Page de couverture:** OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com

**Graphisme/Layout:** Section DIAM, Prepress / Print (système de rédaction)

**Copyright:** OFS, Neuchâtel 2011  
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,  
si la source est mentionnée

**ISBN:** 978-3-303-15527-1

# Table des matières

L'essentiel en bref	5	6	Rapports de travail	32	
1	Introduction	7	6.1	Rapports de travail à durée déterminée	32
2	Description de la base de données	8	6.2	Taux d'occupation	36
3	Situation professionnelle	10	6.3	Raisons du temps partiel	39
3.1	Taux d'activité	10	7	Revenu	41
3.2	Taux de chômage au sens du BIT	12	Glossaire	48	
4	Adéquation entre l'emploi et la formation	16	Bibliographie	52	
4.1	Adéquation entre l'emploi et le niveau de formation	16	Tableaux annexes	53	
4.2	Adéquation au niveau du contenu entre l'emploi et la formation	19			
5	Statut professionnel et évolution de carrière	23			
5.1	Statut professionnel	23			
5.2	Evolution dans la hiérarchie	25			



# L'essentiel en bref

La présente publication porte sur l'évolution de la carrière professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles en 2004. Ces personnes ont rempli un questionnaire sur leur parcours professionnel un an après l'obtention de leur diplôme (en 2005) et cinq ans après celui-ci (en 2009). Les informations ainsi collectées permettent d'analyser et de comparer, à deux moments différents, l'intégration de ces personnes sur le marché du travail.

L'analyse du taux d'activité, qui représente la proportion de personnes actives (qu'elles aient un emploi ou non) parmi la population des personnes diplômées, montre qu'en 2009, cinq ans après la fin des études, une écrasante majorité des personnes diplômées des hautes écoles se trouvent sur le marché de l'emploi (96,5%). Cette proportion reste pour ainsi dire inchangée par rapport à celle observée en 2005, une année après l'obtention du diplôme (95,6%). Le taux d'activité observé en 2009 ne diffère pas particulièrement selon le type de haute école et, au sein des HEU, selon le niveau d'examen considéré. Il apparaît en outre que, cinq ans après l'obtention du diplôme, les femmes diplômées des HES (94,8%) ou des HEP (95,6%) sont moins présentes sur le marché de l'emploi que leurs homologues masculins (resp. 98,7% et 100%). La différence du taux d'activité entre hommes et femmes titulaires d'un doctorat s'inscrit dans la même tendance (femmes: 94,4%; hommes: 98,2%). On n'observe en revanche pas de différence significative du taux d'activité entre hommes et femmes parmi les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU.

L'observation du taux de chômage au sens du BIT<sup>1</sup> montre que les éventuelles difficultés d'insertion sur le marché du travail sont généralement surmontées cinq ans après la fin des études. En 2009, le taux de chômage au sens du BIT des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU est de 2,3%, celui des titulaires d'un doctorat de 0,9% et celui des personnes issues des HES de 1,2%. Le taux de chômage au sens du

BIT des diplômés et diplômées des HEP est quant à lui de 0,5%. Une année après la fin des études ces différents taux étaient encore respectivement de 5,9%, 3,1%, 4,6% et 1,6%.

Cinq ans après l'obtention du diplôme, les différences de taux de chômage au sens du BIT observées entre les grandes régions de Suisse se sont globalement atténuées au regard de la situation une année après la fin des études. En effet, alors qu'en 2009 les taux oscillent entre 2,6% en région lémanique et 0,5% en Suisse orientale, la situation était nettement plus contrastée en 2005. Le Tessin (9,7%) et la région lémanique (8,2%) affichaient les taux les plus élevés alors que les diplômés et les diplômées résident en région zurichoise ou en Suisse orientale bénéficiaient des situations les plus favorables (resp. 3% et 3,3%).

La part des personnes qui, cinq ans après l'obtention de leur diplôme, exercent une activité professionnelle nécessitant un diplôme d'une haute école est inférieure de 10 points environ chez les personnes diplômées d'une HES que chez les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU (HES: 79,6% et HEU: 89,2%). Elle est la plus élevée, avec 95,9%, chez les titulaires d'un doctorat. La comparaison des informations fournies un an et cinq ans après l'obtention du diplôme montre que la part des personnes diplômées d'une haute école occupant un emploi adapté à leur niveau d'études a clairement augmenté entre 2005 et 2009.

Parmi les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme qui exercent un emploi pour lequel un diplôme d'une haute école est exigé, environ une personne sur cinq indique, cinq ans après la fin des études, que le diplôme exigé ne se réfère pas à une branche en particulier (HEU: 22,4%; HES: 20,4%). C'est le cas de 26% des personnes diplômées d'une HEP. La proportion est nettement plus faible parmi les titulaires d'un doctorat (12,6%). Tant pour les diplômés et diplômées des HEU que pour ceux des HES, on n'observe pas de différences au niveau de l'adéquation sur le plan du contenu entre l'activité professionnelle et la formation, que l'on considère le premier ou le second relevé.

<sup>1</sup> La définition du «taux de chômage» correspond à celle du Bureau International du Travail (BIT). Voir chapitre 3.2 p. 12.

L'observation du statut professionnel et de son évolution montre une forte augmentation de la proportion de personnes employées exerçant une fonction dirigeante entre 2005 et 2009, quel que soit le type de haute école ou le niveau d'examen considéré. Cette proportion est passée de 24,8% à 47% parmi les titulaires d'un doctorat. L'augmentation est similaire chez les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, où la proportion de cadres est passée de 13,6% à 35,9%. Avec une proportion de 18,7 points plus importante en 2009 qu'en 2005, l'augmentation est légèrement moindre parmi les personnes diplômées des HES (2005: 30,8%; 2009 49,5%). Il s'agit cependant de la population où la proportion de cadres était la plus élevée en 2005, ce qui reste également vrai en 2009 bien que les écarts se soient réduits.

La prise en considération du sexe dans l'observation du statut professionnel cinq ans après la fin des études montre que, d'une manière générale, les femmes (31,4%) sont moins souvent représentées parmi les cadres que les hommes (46,9%), alors qu'elles sont plus nombreuses à occuper des postes d'employées sans fonction dirigeante (femmes: 54,6%; hommes: 38,5%). Quel que soit le sexe considéré, les titulaires d'un diplôme d'une HEP occupent presque exclusivement des postes d'employés sans fonction dirigeante (femmes: 94%; hommes: 91%), que ce soit une année ou cinq ans après la fin des études. Cette singularité n'est cependant pas surprenante, celle-ci reflétant la spécificité du monde de l'enseignement, où l'offre de postes à responsabilités est particulièrement restreinte (p.ex. postes de directeur/trice d'école).

L'observation, pour chaque individu, de l'évolution de son statut professionnel entre les deux relevés permet de déterminer si ce dernier s'est amélioré, si il est resté stable ou au contraire si il s'est dégradé. Parmi les personnes titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, 41,2% ont amélioré leur statut professionnel entre 2005 et 2009. Cette proportion est plus faible parmi les personnes diplômées des HES (35,1%) et les personnes titulaires d'un doctorat (31%). L'observation de l'évolution du statut professionnel en fonction du sexe montre que les hommes (39,4%) sont plus nombreux à avoir amélioré leur position entre 2005 et 2009 que les femmes (30,9%). Cette différence est majoritairement due à un plus fort taux de passage du statut d'employé sans fonction dirigeante à celui de cadre chez les hommes que chez les femmes. Ceci se vérifie autant parmi les personnes titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU que chez les diplômés et diplômées des HES.

Plus leur expérience professionnelle est longue, plus la proportion des personnes diplômées d'une haute école occupant un emploi temporaire diminue. Cinq ans après l'obtention du diplôme, 7,1% des personnes diplômées d'une HES, 12,7% de celles diplômées d'une HEP, 34,7% des titulaires d'un doctorat et 25,7% des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU occupent un poste à durée limitée. Pratiquement plus aucune personne diplômée d'une haute école qui exerce une fonction dirigeante n'a de contrat de travail à durée limitée. Parmi les personnes sans fonction dirigeante également, la part des contrats de travail à durée limitée est plus rare qu'un an après la fin des études. Elle est de 7,6% chez les personnes diplômées d'une HES, de 13,5% chez celles diplômées d'une HEP et de 22,7% chez les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU.

En ce qui concerne le taux d'occupation, on observe des différences marquées entre les sexes. Les diplômées travaillent nettement moins souvent à plein temps. Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, un peu plus de 40% des diplômées d'une HEU travaillent à temps partiel. Ces proportions sont respectivement de 50% parmi les diplômées d'une HES et de 56% parmi celles diplômées d'une HEP. À l'inverse, la part des hommes qui travaillent à temps partiel est de 16% pour les titulaires d'un diplôme d'une HES ou d'un doctorat, de 21% pour les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU et de 29% pour les diplômés d'une HEP.

Les personnes qui travaillent à temps partiel le font généralement pour s'occuper de leurs enfants. Cinq ans après l'obtention de leur diplôme, 65% des femmes titulaires d'un doctorat indiquent travailler à temps partiel pour s'occuper des enfants et du ménage. C'est aussi le cas d'au moins 35% des femmes diplômées à un autre niveau d'examen ou d'un autre type de haute école.

Cinq ans après l'obtention de leur titre, les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU touchent un revenu annuel brut médian de 92'300 francs, contre 107'500 francs pour les titulaires d'un doctorat, 91'000 francs pour les personnes diplômées d'une HES et 90'000 francs pour les diplômés et diplômées d'une HEP. Les disparités salariales selon le sexe sont particulièrement marquées chez les titulaires d'un doctorat, où les hommes gagnent 111'000 francs, soit 12'000 francs de plus que les femmes. Elles sont moins marquées chez les diplômés et diplômées des HES et des HEP, où les écarts salariaux entre hommes et femmes atteignent 6000 à 7000 francs, et chez les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, où les différences de salaires sont inférieures à 5000 francs.



# 1 Introduction

L'observation des premières années de carrière des diplômés et des diplômées informe à la fois sur la capacité des hautes écoles suisses à former des personnes qualifiées et sur les processus d'intégration et de stabilisation professionnelle. Les études nationales sur les personnes diplômées des hautes écoles présentent les éléments essentiels caractéristiques de l'entrée dans la vie active et fournissent un instantané de la situation professionnelle des personnes ayant achevé une formation au sein d'une haute école à différents moments de leur carrière. Ainsi, outre la transition immédiate entre la fin des études et l'entrée dans le monde du travail, l'étude se penche également sur le parcours professionnel des diplômés et diplômées durant les cinq premières années de vie active. L'observation des premières années de carrière des personnes diplômées des hautes écoles est particulièrement intéressante, car elle informe d'une part sur les processus d'insertion professionnelle et les difficultés d'accès à l'emploi et permet d'autre part d'observer dans quelle mesure ces difficultés persistent ou au contraire s'atténuent dans le moyen terme.

Les analyses ont été principalement réalisées sur la base des données de l'enquête suisse auprès des personnes diplômées des hautes écoles en 2004, qui ont été interrogées sur leur situation professionnelle un an, puis cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Afin d'offrir une perspective longitudinale, les données des deux

enquêtes (première enquête 2005, deuxième enquête 2009) sont prises en considération dans l'analyse. Les données des enquêtes réalisées auprès de la cohorte des diplômés et diplômées de 2002 offrent quant à elles une perspective transversale. Les indicateurs considérés dans cette publication sont également présentés sous forme de tableaux sur Internet à l'adresse [www.graduates-stat.admin.ch](http://www.graduates-stat.admin.ch).

L'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles est cofinancée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) et l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT).

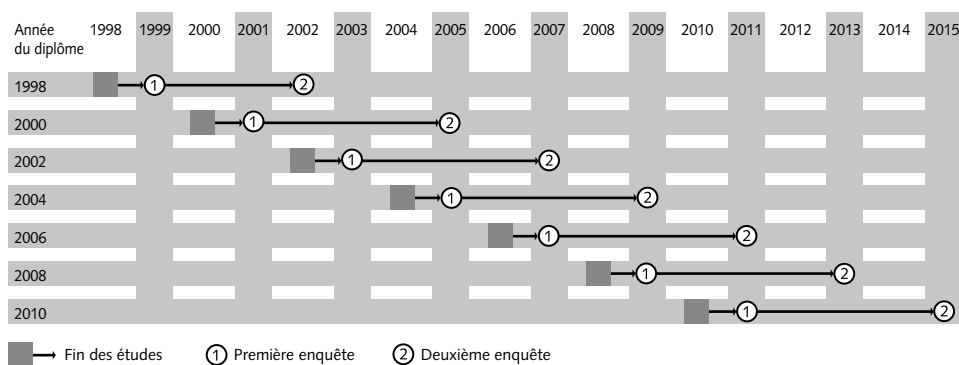
## 2 Description de la base de données

Dans le cadre de l'enquête suisse auprès des personnes diplômées des hautes écoles, toutes les personnes diplômées d'une haute école universitaire (HEU), d'une haute école spécialisée (HES) ou d'une haute école pédagogique (HEP) sont interrogées sur l'évolution de leur carrière professionnelle et sur la formation qu'elles ont suivie depuis l'obtention de leur diplôme. Cette enquête a lieu tous les deux ans. Il s'agit d'une enquête exhaustive, menée auprès de toutes les personnes qui ont fini avec succès leurs études dans une haute école suisse (bachelor, master, licence, diplôme, examen fédéral ou doctorat) durant l'année précédant la première enquête. Des enquêtes longitudinales sont effectuées depuis 2002, dans lesquelles les personnes ayant participé à la première enquête sont interrogées une deuxième fois quatre ans plus tard.

Le rapport présente les résultats d'analyses des données concernant les personnes diplômées en 2004, qui ont été interrogées une première fois en 2005 et une deuxième fois en 2009. Les données sont pondérées une seule fois pour garantir, malgré les réponses manquantes, l'applicabilité des résultats statistiques à l'ensemble des diplômés et des diplômées des hautes écoles. La même pondération est utilisée pour toutes les exploitations.

Les personnes qui ont obtenu leur bachelor en 2004 ne sont pas prises en compte dans ce rapport. Bien que le nombre de cas recensés dans l'ensemble soit suffisant, le groupe des personnes diplômées qui exerçaient une activité professionnelle un an après l'obtention de leur diplôme est si petit qu'il ne permet pas de tirer de conclusions fiables par rapport aux indicateurs de l'emploi.

### Conception de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles G 2.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**T 2.1\* Taux de réponse de la cohorte des personnes diplômées en 2004**

		Cohorte 2004	en % de l'univers de base	Première enquête 2005	en % de l'univers de base	Deuxième enquête 2009	en % de l'univers de base
HEU	Bachelor	1 033	100%	672	65%	399	39%
	Master/Licence/ Diplôme	10 004	100%	6 349	63%	4 421	44%
	Doctorat	2 766	100%	1 277	46%	868	31%
HES	Diplôme	6 199	100%	3 740	60%	2 560	41%
HEP	Diplôme	979	100%	572	58%	423	43%

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Au niveau de la mise en place de la réforme de Bologne, la situation était encore très hétérogène en 2004. Les hautes écoles spécialisées n'avaient pas encore délivré de diplômes de bachelor ou de master, les hautes écoles universitaires n'en avaient délivré qu'un petit nombre, qui se répartissait de manière inégale entre les hautes écoles et les groupes de domaines d'études. Le présent rapport ne traite par conséquent d'aucune question sur le nouveau système d'études échelonné. De premières analyses, qui englobent également les diplômes de bachelor, figurent en revanche dans les publications des premiers résultats des années 2006<sup>2</sup> et 2008<sup>3</sup>.

Les principales dimensions d'analyse sont présentées ci-dessous pour faciliter la lecture des chapitres suivants:

- Les types de haute école pris en compte sont les universités et les hautes écoles polytechniques fédérales (hautes écoles universitaires, HEU), les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP). Les diplômes HEP n'étant décernés que depuis 2003, les HEP ne sont pas prises en compte dans les comparaisons entre les cohortes de 2002 et de 2004.
- Au sein des HEU, les niveaux d'examen équivalents que sont la licence, le diplôme et le master sont pris comme un tout. Le niveau du doctorat est traité à part. Dans le cas des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques, le niveau d'examen considéré est celui du diplôme.

- La nomenclature usuelle du système d'information universitaire suisse (SIUS) s'applique ici. Les exploitations de données sont réalisées au niveau des groupes de domaines d'études pour les HEU et au niveau des domaines d'études pour les HES. Ceux-ci se réfèrent à l'état en 2004. Les diplômes des HEP sont regroupés sous la catégorie Formation des enseignants, leur nombre n'étant pas suffisant pour permettre une exploitation plus détaillée.

- Dans cette publication, l'accent est mis sur la cohorte de 2004. Les chapitres suivants traitent toutefois la plupart des indicateurs en commençant par une présentation des cohortes de 2002 et de 2004. La première enquête pour la cohorte de 2002 a eu lieu en 2003, la deuxième en 2007.

Ces modalités d'analyse permettent d'observer les indicateurs sous diverses perspectives et de mettre en évidence des différences. Il faut toutefois faire preuve de prudence en interprétant ces dernières, car elles peuvent cacher d'autres effets. Pour pouvoir filtrer ces effets, plusieurs dimensions doivent être considérées simultanément. Quelques analyses de ce type sont présentées en annexe.

<sup>2</sup> Office fédéral de la statistique OFS (2009), De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2007 auprès des nouveaux diplômés, Neuchâtel.

<sup>3</sup> Office fédéral de la statistique OFS (2011), De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2009 auprès des nouveaux diplômés, Neuchâtel.

## 3 Situation professionnelle

Deux notions interdépendantes sont successivement abordées dans ce chapitre. Une première partie est consacrée au taux d'activité. Celui-ci distingue, parmi les diplômés et diplômées, les personnes actives, qui occupent un emploi (personnes actives occupées) ou qui sont à la recherche d'un emploi (chômeurs et chômeuses au sens du BIT), des personnes non actives qui, pour diverses raisons, renoncent à un emploi ou ne sont pas en mesure de travailler. La deuxième partie de ce chapitre est consacrée au taux de chômage selon le BIT, qui correspond à la proportion de personnes étant à la recherche d'un emploi parmi la population active. Son évolution dans le temps informe d'une part sur le niveau d'intégration des diplômés et diplômées sur le marché du travail et d'autre part sur le processus de stabilisation professionnelle.

### 3.1 Taux d'activité

En 2009, soit cinq ans après l'obtention de leur diplôme, une écrasante majorité des personnes diplômées des hautes écoles se trouve sur le marché de l'emploi (96,5%). Cette proportion reste pour ainsi dire inchangée par rapport à celle observée en 2005, une année

après l'obtention du diplôme (95,6%). De même, la comparaison du taux d'activité cinq ans après les études entre la cohorte des diplômés et diplômées de 2004 (relevé 2009) et celle des diplômés et diplômées de 2002 (relevé 2007) montre également une grande stabilité de la proportion de personnes se trouvant sur le marché de l'emploi (2007: 96,7%; 2009: 96,5%).

#### Taux d'activité

Le taux d'activité correspond au nombre de personnes actives divisé par le nombre de personnes diplômées. Le résultat est multiplié par 100

#### Personnes actives

Sont considérées comme actives les personnes actives occupées et les chômeurs au sens du BIT.

#### Chômeurs au sens du BIT

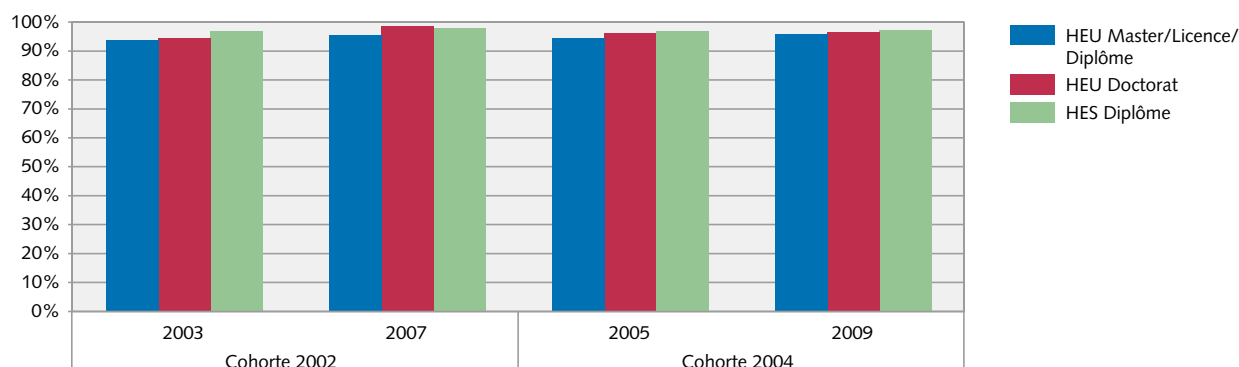
Font partie des chômeurs au sens du BIT les personnes

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine précédant l'enquête
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédant l'enquête
- qui étaient disponibles pour travailler au cours des quatre semaines suivant l'enquête.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et à la définition d'EUROSTAT.

### Taux d'activité des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohortes 2002 et 2004

G 3.1.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

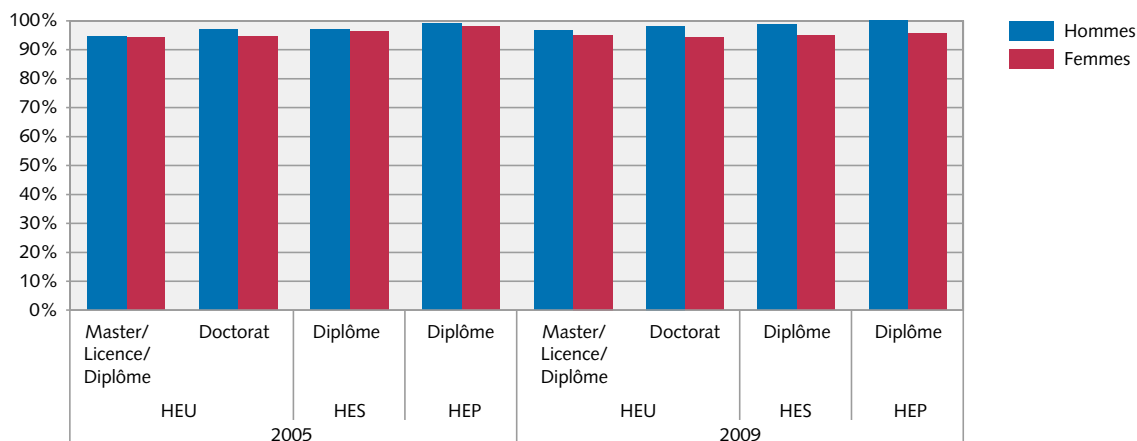
Le taux d'activité observé en 2009, cinq ans après la fin des études, ne diffère pas particulièrement selon le type de haute école et, au sein des HEU, selon le niveau d'examen considéré. En effet, il est de 95,9% chez les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, de 96,7% chez les titulaires d'un doctorat et de 97,4% parmi les diplômés et diplômées HES. En 2005, une année après l'obtention du diplôme, la situation était pour ainsi dire similaire, même si le taux d'activité des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un

diplôme d'une HEU (94,5%) était légèrement plus faible que celui des diplômés et diplômées des HES (96,9%).

L'analyse selon le sexe montre des situations différenciées selon les types de haute école envisagés. En effet, alors que cinq ans après l'obtention du diplôme on n'observe pas de différence significative du taux d'activité entre hommes et femmes titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU (hommes: 96,6%; femmes: 95,1%), les femmes diplômées des HES (94,8%) et des HEP (95,6%) sont moins présentes sur le

### Taux d'activité des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2004

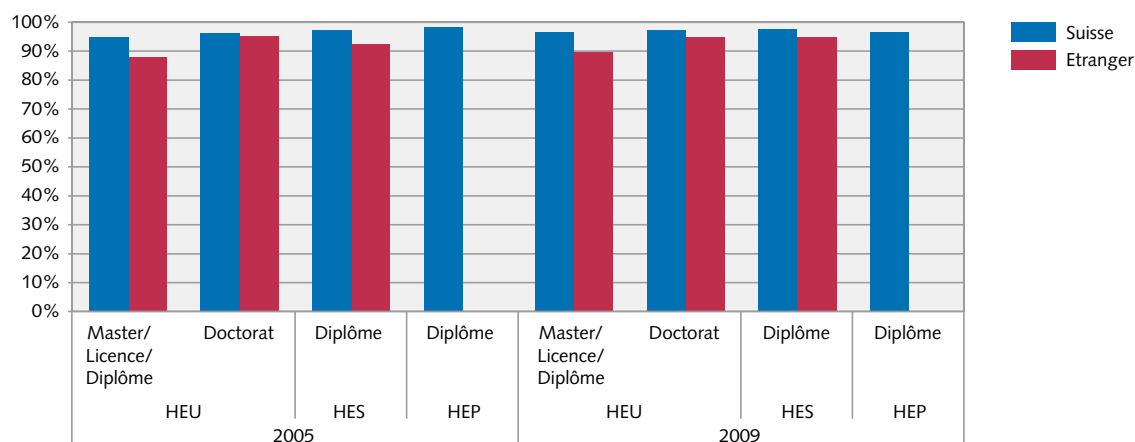
G 3.1.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Taux d'activité des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le lieu de domicile, cohorte 2004

G 3.1.3



Remarque: Les personnes diplômées des HEP résidant à l'étranger ne sont pas représentées ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

marché de l'emploi que leurs homologues masculins (resp. 98,7% et 100%). Bien que statistiquement non significative, la différence du taux d'activité entre hommes et femmes titulaires d'un doctorat s'inscrit dans la même tendance (hommes: 98,2%; femmes: 94,4%). Une année après l'obtention du diplôme, les proportions de personnes actives sont identiques entre hommes et femmes quels que soient le type de haute école et le niveau d'examen considérés.

La comparaison du taux d'activité en fonction du lieu de résidence montre finalement que les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU résidant en Suisse sont plus fortement représentés sur le marché de l'emploi que leurs homologues résidant à l'étranger, que ce soit une année (resp. 94,9% et 87,9%) ou cinq ans après l'obtention du diplôme (resp. 96,5% et 89,7%). Une année après l'obtention du diplôme, la situation est similaire pour les diplômés et diplômées des HES (resp. 97,2% et 92,4%). La différence observée est partiellement due au fait que les personnes résidant à l'étranger sont plus fréquemment en situation de formation que leurs homologues domiciliés en Suisse.

### 3.2 Taux de chômage au sens du BIT

L'accès à l'emploi n'est ni automatique ni immédiat pour nombre de diplômés et diplômées des hautes écoles pour qui l'obtention d'un premier emploi s'avère parfois difficile. Cela dit, cinq ans après l'obtention du diplôme, ces difficultés d'insertion sont généralement surmontées. En effet, en 2009, le taux de chômage au sens du BIT des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU est de 2,3%, celui des titulaires d'un doctorat de 0,9% et celui des personnes issues des HES de 1,2%. Ces taux sont sensiblement inférieurs à la moyenne nationale, qui était alors de 4,3%<sup>4</sup>. A titre de comparaison, en 2005, soit une année après la fin des études, les taux de chômage au sens du BIT, qui étaient respectivement de 5,9%, 3,1% et 4,6%, affichaient des valeurs plus proches voire supérieures à la moyenne nationale (4,5%).

#### Taux de chômage au sens du BIT

Le taux de chômage au sens du BIT correspond au nombre de chômeurs au sens du BIT divisé par le nombre de personnes actives. Le résultat est multiplié par 100.

La comparaison des cohortes de 2002 et de 2004 montre en outre de fortes différences du taux de chômage au sens du BIT en début de carrière chez les diplômés et diplômées des HES. En effet, une année après la fin des études, le taux de chômage au sens du BIT des diplômés et diplômées des HES de 2002 était de 8,3% soit deux fois supérieur à la moyenne nationale d'alors (2003: 4,2%). Deux ans plus tard, le taux de chômage au sens du BIT des diplômés et diplômées des HES de 2004 (4,6%) était équivalent à la moyenne nationale. La forte diminution observée est principalement due à une nette régression du taux de chômage au sens du BIT dans les deux domaines d'études qui constituent la majorité des diplômés et diplômées HES, à savoir celui de Technique et IT (2003: 13,0%; 2005: 6,2%) et celui d'Economie et services (2003: 7,1%; 2005: 4,1%). Cette importante variation du taux de chômage au sens du BIT entre les deux cohortes n'apparaît pas chez les diplômées et diplômés des HEU quel que soit leur niveau d'examen.

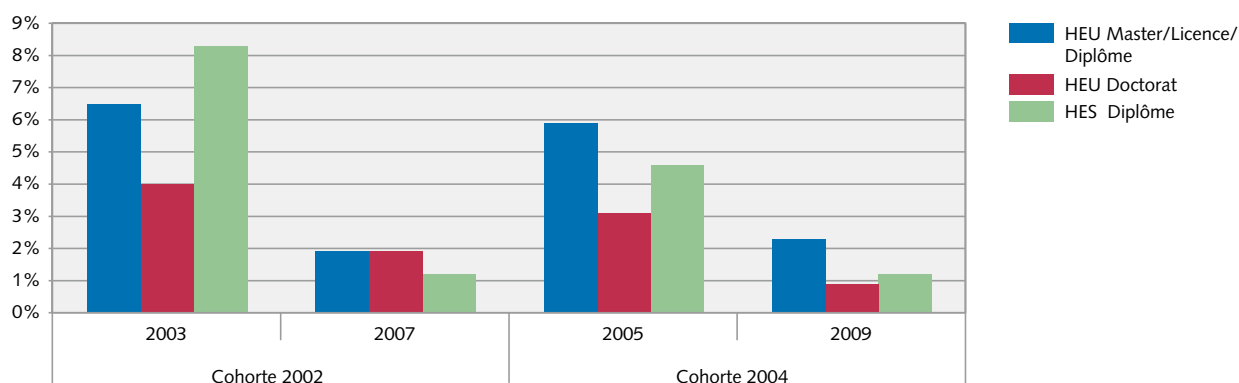
L'observation du taux de chômage au sens du BIT par groupe de domaines d'études resp. domaine d'études montre que celui-ci a reculé pour la quasi-totalité des personnes diplômées entre 2005 et 2009. En ce qui concerne les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, la situation s'est particulièrement améliorée pour les personnes diplômées en Sciences humaines et sociales, où le taux de chômage au sens du BIT a diminué de 6 points pour atteindre 2% en 2009 ou en Sciences économiques, où ce taux a diminué de 6,2% à 1,6%.

Parmi les titulaires d'un doctorat, le taux de chômage au sens du BIT est particulièrement faible cinq ans après l'obtention du diplôme. Quel que soit le groupe de domaines d'études considéré, il n'excède en effet pas 2%. Une année après l'obtention du doctorat, la situation était plus contrastée. En effet, avec un taux de chômage au sens du BIT de 0,6% les titulaires d'un doctorat en Médecine et pharmacie n'ont pour ainsi dire pas éprouvé de difficultés à intégrer le marché de l'emploi. Leurs homologues titulaires d'un diplôme en Sciences

<sup>4</sup> Pour plus d'information sur les statistiques nationales du chômage au sens du BIT, voir: [http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/03/blank/data/01.html#parsys\\_00061](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/03/blank/data/01.html#parsys_00061)

### Taux de chômage au sens du BIT des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohortes 2002 et 2004

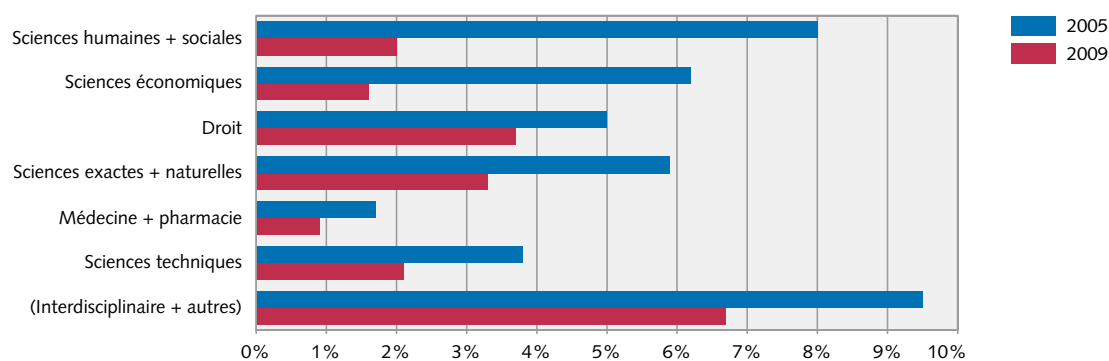
G 3.2.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Taux de chômage au sens du BIT des titulaires d'un diplôme, d'une licence ou d'un master HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2004

G 3.2.2



() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

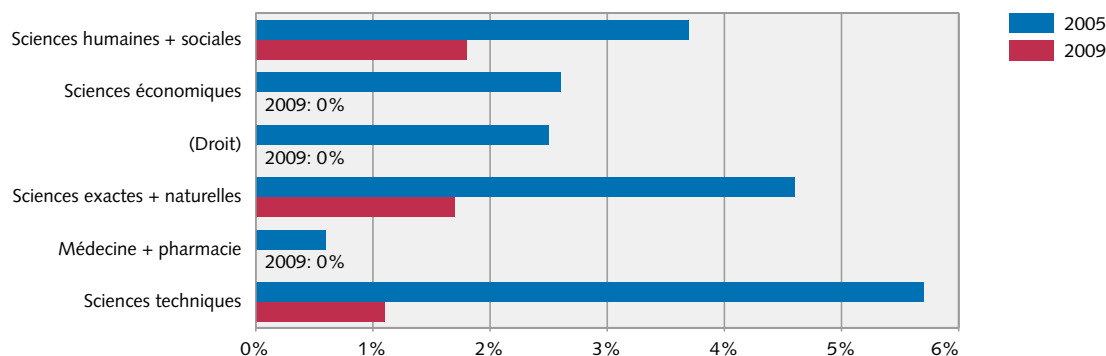
© Office fédéral de la statistique (OFS)

humaines et sociales (3,7%), en Sciences économiques (2,6%) ainsi qu'en Droit (2,5%) étaient dans une situation intermédiaire. La situation était la moins favorable pour les titulaires d'un doctorat en Sciences exactes et naturelles et en Sciences techniques, où les taux étaient respectivement de 4,6% et 5,7%.

Parmi les diplômés et diplômées des HES, on observe également une diminution du taux de chômage au sens du BIT dans l'ensemble des domaines d'études entre 2005 et 2009 à l'exception du domaine d'études Travail social où, bien que la différence observée ne soit statistiquement pas assurée, il a légèrement augmenté. La diminution est particulièrement importante dans les domaines d'études Design (2005: 10,1%; 2009: 1,8%),

Technique et IT (2005: 6,2%; 2009: 1,1%) et Chimie et sciences de la vie (2005: 5,8%; 2009: 0,9%). La situation semble plus difficile pour les diplômés et diplômées issus du domaine d'études Art visuel, où le taux de chômage au sens du BIT, qui était parmi les plus élevés en 2005 (7,8%) n'a diminué que de 2,4 points. En outre, il est intéressant de constater le particulièrement faible taux de chômage au sens du BIT une année après la fin des études parmi les personnes diplômées en Musique en Travail social ainsi que celles issues de la Formation des enseignants (HEP). Le très faible taux de chômage au sens du BIT observé parmi les diplômés et diplômées du domaine d'études Formation des enseignants pourrait être lié à l'augmentation croissante, depuis 2005, des

**Taux de chômage au sens du BIT des titulaires d'un doctorat une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2004** **G 3.2.3**



() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée  
Remarque: Le groupe de domaine d'études Interdisciplinaire et autres n'est pas représenté ici en raison de la faiblesse des effectifs.

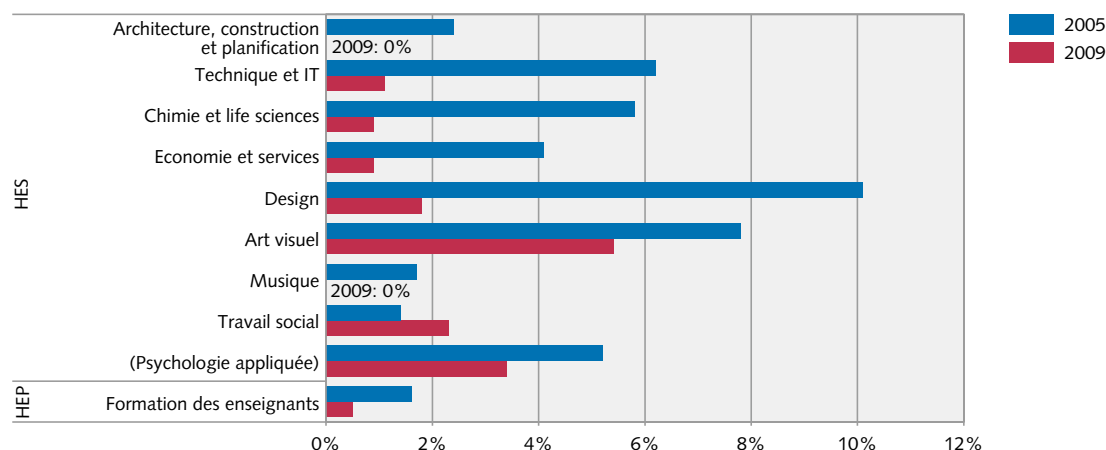
© Office fédéral de la statistique (OFS)

départs à la retraite dans les domaines de l'enseignement du degré primaire et secondaire<sup>5</sup> et à l'accroissement de la demande d'enseignants sur le marché de l'emploi qui en résulte.

Cinq ans après la fin des études on n'observe pas de différence majeure du taux de chômage au sens du BIT entre les personnes résidant en Suisse (1,6%) et celles

résidant à l'étranger (1,9%). En outre, il a évolué de manière similaire dans ces deux populations au cours des quatre années séparant les deux relevés, bien que la diminution soit légèrement plus importante parmi les personnes résidant en Suisse (-3,3 points) que parmi les personnes résidant à l'étranger (-2,6 points).

**Taux de chômage au sens du BIT des personnes titulaires d'un diplôme HES/HEP une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études, cohorte 2004** **G 3.2.4**



() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée  
Remarque: Les domaines d'études du Sport, du Théâtre et de la Linguistique appliquée ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.

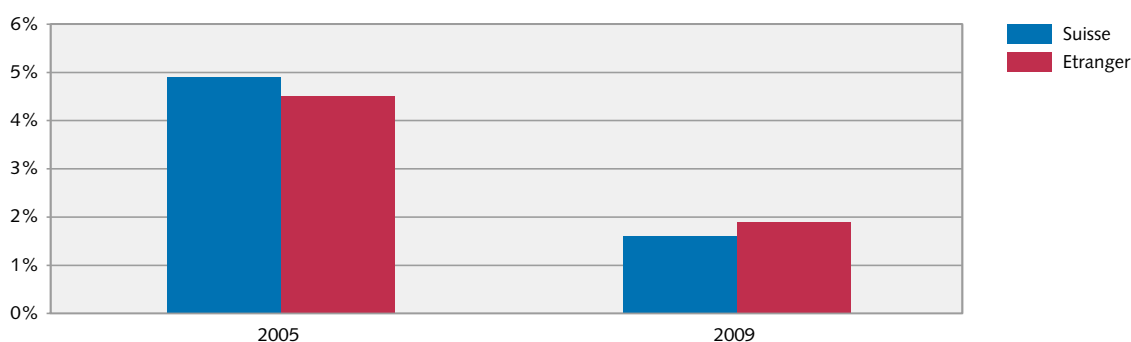
© Office fédéral de la statistique (OFS)

<sup>5</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, voir: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/08/dos/blank/04/01.html>



**Taux de chômage au sens du BIT des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le lieu de domicile, cohorte 2004**

G 3.2.5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**T 3.2.1\* Taux de chômage au sens du BIT des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et la grande région du lieu de domicile (en %), cohorte 2004**

		Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-Ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
Total	2005	8,2	4,6	3,6	3,0	3,3	3,6	9,7
	2009	2,6	1,6	1,3	1,6	0,5	0,9	1,5
HEU Master/Licence/Diplôme	2005	8,8	5,6	5,1	3,2	4,4	4,6	10,5
	2009	3,6	2,4	1,7	2,0	0,0	1,3	2,3
Doctorat	2005	9,0	3,2	0,7	1,7	2,8	3,2	(0,0)
	2009	2,2	0,0	2,1	0,6	0,0	(0,0)	*
HES Diplôme	2005	7,8	3,9	3,4	3,5	2,8	3,0	10,8
	2009	0,4	1,3	0,6	1,6	1,2	0,8	0,7
HEP Diplôme	2005	1,0	2,3	1,2	2,4	0,0	*	*
	2009	0,0	0,0	0,7	1,0	(0,0)	*	*

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

En 2009, les différences régionales de taux de chômage au sens du BIT observées entre les différentes grandes régions de Suisse se sont globalement atténuées au regard de la situation une année après la fin des études. En effet, alors qu'en 2009 les taux oscillent entre 2,6% en région lémanique et 0,5% en Suisse orientale, la situation était nettement plus contrastée en 2005. Le Tessin (9,7%) et la région lémanique (8,2%) affichaient les taux les plus élevés, alors que la région zurichoise (3%) et la Suisse orientale (3,3%) affichaient des taux plus favorables. Il semble donc que les différences observées entre les grandes régions de Suisse concernent particulièrement la phase d'insertion professionnelle et que, les années passant, celles-ci tendent à s'amenuiser.

Les différences régionales de taux de chômage au sens du BIT et son évolution sont relativement semblables que l'on considère les diplômés et diplômées HEU, qu'ils soient titulaires d'un diplôme, d'une licence, d'un master ou d'un doctorat ou les personnes issues des HES. L'image est en revanche très différente en ce qui concerne les personnes issues des HEP, pour lesquelles le taux de chômage au sens du BIT n'excède pas 1% cinq ans après l'obtention du diplôme, quelle que soit la région considérée. En 2005, leur taux de chômage au sens du BIT était déjà à un niveau particulièrement bas dans l'ensemble des régions de Suisse, où il n'excédait alors pas 2,4%.

## 4 Adéquation entre l'emploi et la formation

L'observation de l'adéquation entre l'activité professionnelle et le niveau de formation (diplôme d'une haute école) ainsi qu'avec le contenu de la formation (la branche d'études) est également un indicateur de la réussite du passage de la haute école à la vie active et renseigne sur l'évolution de la situation professionnelle au cours des cinq années qui suivent l'obtention du diplôme. Pour analyser l'adéquation du niveau de formation, on observe si, dans le cadre de l'activité professionnelle principale, un diplôme d'une haute école était exigé par l'employeur. L'adéquation de la formation permet de plus d'analyser dans quelle mesure l'activité exercée correspond à la formation achevée dans la haute école en termes de contenu.

### 4.1 Adéquation entre l'emploi et le niveau de formation

Cinq ans après la fin des études, la phase d'insertion dans le monde du travail est terminée et la plupart des diplômés et des diplômées qui exercent une activité professionnelle se trouvent dans une situation professionnelle plus stable qu'une année après leur entrée dans la vie active. Cela apparaît notamment à travers le fait que, cinq ans après la fin des études, la part des personnes qui exercent une activité professionnelle exigeant un diplôme d'une haute école (adéquation du niveau de formation) a augmenté de 81,8% au moment de la première enquête en 2005 à 87,2% en 2009. La comparaison avec la cohorte de 2002 montre que cinq ans après l'obtention du diplôme, cette proportion reste pratiquement la même.

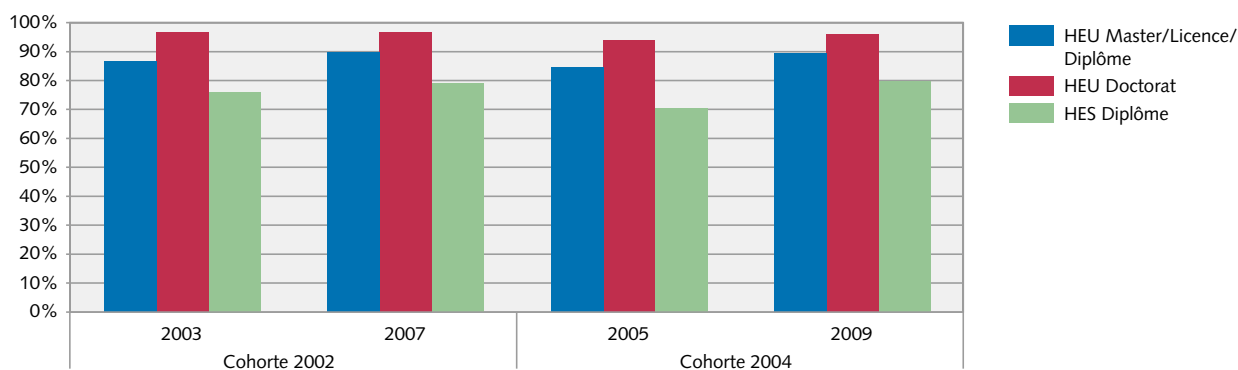
#### Adéquation du niveau de formation

Le calcul de l'adéquation du niveau de formation est réalisé à partir de la question «Une formation universitaire ou HES était-elle exigée par votre employeur actuel pour votre activité principale?» L'adéquation du niveau de formation exprime la proportion de diplômés et diplômées qui exercent une activité pour laquelle un diplôme d'une haute école était exigé.

Les résultats varient selon le type de haute école et le niveau d'examen. En 2009, la part des personnes diplômées d'une HES qui occupent, cinq ans après la fin de leurs études, un emploi correspondant à leur niveau de formation est inférieure de 10 points environ à celle des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU (HES: 79,6% et HEU: 89,2%). Cette part est la plus élevée chez les titulaires d'un doctorat (95,9%). Si l'on compare les résultats obtenus un an après l'obtention du diplôme avec ceux cinq ans après la fin des études, on constate que la part des personnes diplômées d'une haute école occupant un emploi correspondant à leur niveau de formation a augmenté. L'intégration sur le marché du travail semble toutefois plus difficile pour les personnes diplômées d'une HES. Un cinquième d'entre elles indiquent, cinq ans après l'obtention du diplôme, exercer une activité professionnelle qui ne nécessite pas un titre d'une haute école. Selon leurs déclarations, ces personnes sont donc surqualifiées pour l'emploi qu'elles occupaient. C'est le cas d'un dixième seulement des diplômés et diplômées d'une HEU. Cette situation n'a pratiquement pas changé entre les enquêtes de 2007 et de 2009.

Du point de vue statistique, on ne constate pas de différence entre les sexes parmi les personnes diplômées d'une HEU ou d'une HEP. Parmi les personnes diplômées d'une HES qui occupent un emploi nécessitant un titre d'une haute école, la part des femmes (74,8%) est inférieure de 7 points à celle des hommes (81,9%).

**Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohortes 2002 et 2004 G 4.1.1**

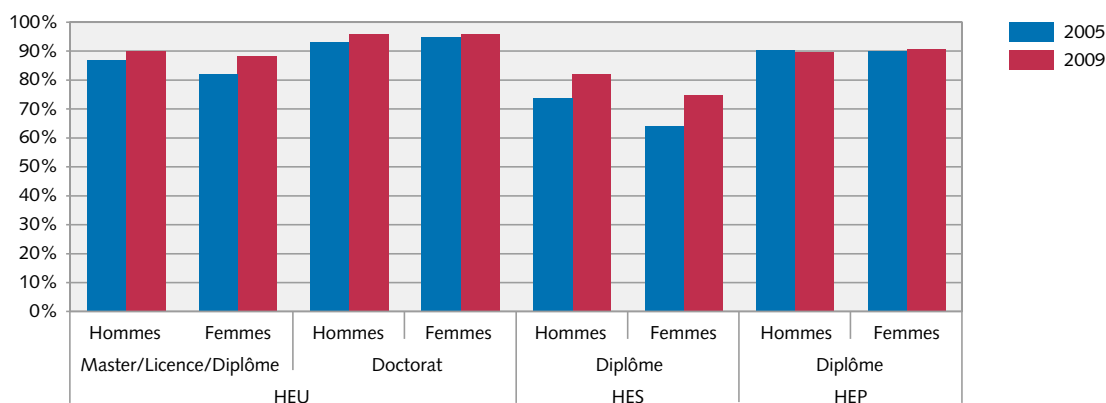


© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'adéquation de l'activité professionnelle avec le niveau de formation varie considérablement entre les groupes de domaines d'études et les domaines d'études. Presque toutes les personnes titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU en Médecine et pharmacie occupent, cinq ans après la fin de leurs études, un poste correspondant à leur formation (99,5%). Les pourcentages sont également élevés pour les personnes diplômées en Droit, en Sciences techniques, ainsi qu'en Sciences exactes et naturelles. Ils sont supérieurs à 90% dans chacun de ces groupes de domaines d'études. Les pourcentages les plus bas à cet égard concernent les personnes diplômées en Sciences humaines et sociales (83,1%) ou en Sciences économiques (85,9%).

Concernant les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, l'analyse longitudinale montre que l'adéquation du niveau de formation s'est accrue dans tous les groupes de domaines d'études pendant la période considérée. À noter que dans le cas des personnes diplômées travaillant dans des champs professionnels clairement réglementés, comme la médecine et la pharmacie, le degré d'adéquation entre l'activité exercée et la formation est déjà relativement élevé un an après la fin des études. C'est dans le groupe de domaines d'études Sciences humaines et sociales que l'on observe les plus grands changements: 72,6% des diplômés et des diplômées occupaient un emploi correspondant à leur formation un an après la fin de leurs études. Cette proportion est supérieure de plus de

**Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2004 G 4.1.2**

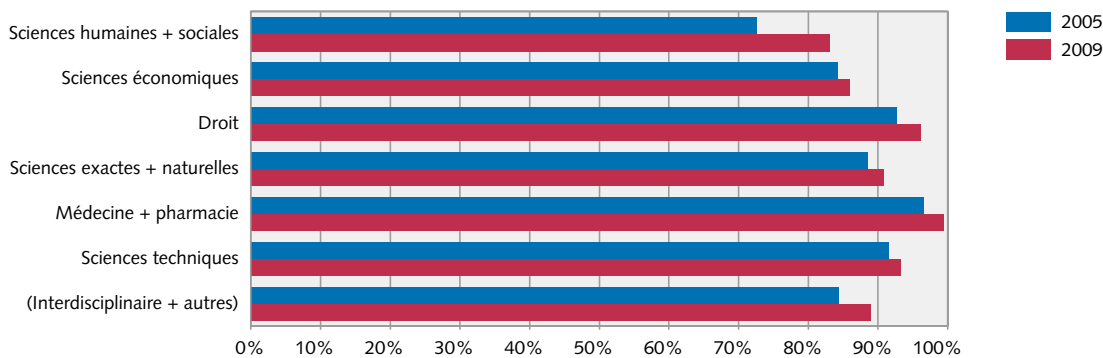


© Office fédéral de la statistique (OFS)

10 points cinq ans après la fin des études (83,1%). Cela montre qu'après une entrée dans la vie active plutôt difficile, les personnes diplômées en Sciences humaines et sociales parviennent à trouver un emploi correspondant à leur formation. Cinq ans après la fin des études, la proportion correspond à peu de choses près à celle observée parmi les personnes diplômées en Sciences économiques. En ce qui concerne les titulaires d'un doctorat, on ne constate pas de différence notable entre les différents groupes de domaines d'études.

Cinq ans après la fin de leurs études, les titulaires d'un diplôme d'une HES en Architecture, construction et planification, en Technique et IT, ainsi qu'en Travail social occupent pour la plupart un emploi correspondant à leur formation. La situation est différente pour les titulaires d'un diplôme en Design: un an après l'obtention de leur diplôme, seule la moitié de ces personnes exerçaient une activité pour laquelle un diplôme d'une haute école était requis. Cinq ans après la fin des études, cette proportion n'a que légèrement augmenté, atteignant 58,8%.

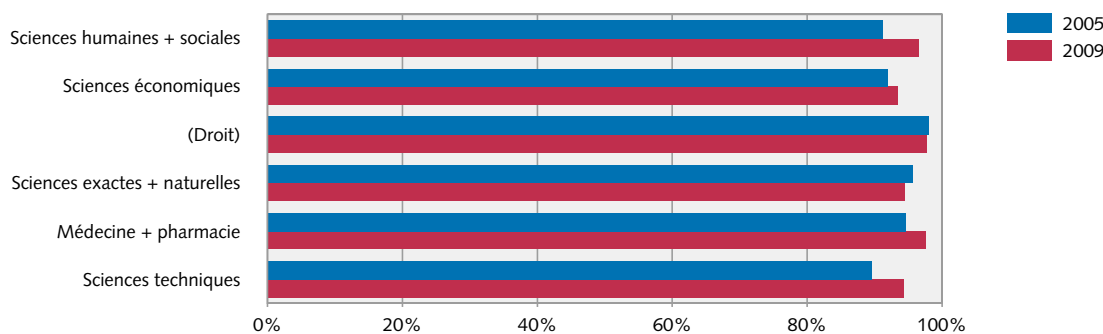
#### Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des titulaires d'un diplôme, d'une licence ou d'un master HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2004 G 4.1.3



() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

© Office fédéral de la statistique (OFS)

#### Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des titulaires d'un doctorat une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2004 G 4.1.4

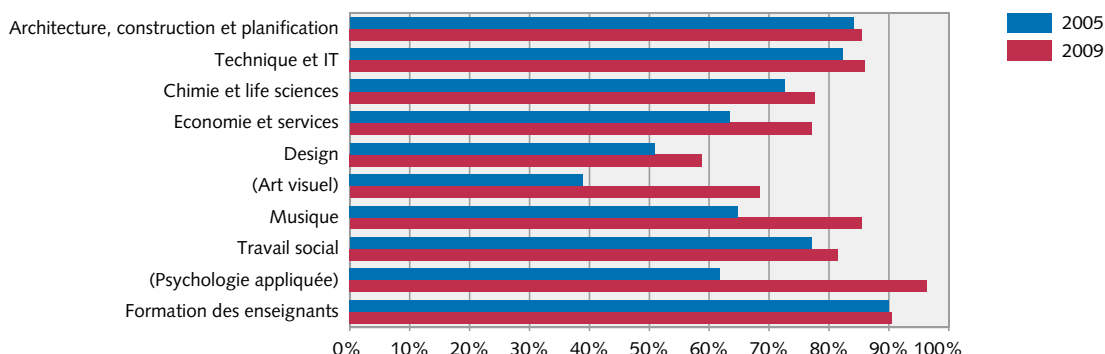


() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée  
Remarque: Le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres n'est pas prprésenté ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Adéquation du niveau de formation à l'activité professionnelle des titulaires d'un diplôme HES/HEP une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études, cohorte 2004

G 4.1.5



( ) Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

Remarque: Les domaines d'études Sport, Théâtre et Linguistique appliquée ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'évolution est particulièrement frappante parmi les titulaires d'un diplôme en Musique et dans le domaine artistique. Un an après la fin des études, la part des personnes diplômées en Musique qui occupaient un poste correspondant à leur niveau de formation était relativement basse (64,8%). Quatre ans plus tard, elle atteint 85,4% et se trouve au dessus de la moyenne observée au sein des HES.

## 4.2 Adéquation au niveau du contenu entre l'emploi et la formation

Ce chapitre analyse le rapport entre l'activité professionnelle et la discipline étudiée en termes de contenu. Les personnes ayant indiqué exercer une activité professionnelle exigeant un titre d'une haute école ont été invitées à préciser si le titre devait avoir été obtenu dans leur branche d'études ou dans une branche apparentée ou si aucune branche spécifique n'avait été exigée par l'employeur. Ce genre de poste pouvant être occupé par des personnes diplômées dans différents domaines, celles-ci entrent en concurrence sur le marché du travail.

Parmi les personnes diplômées en 2004 dont l'activité professionnelle requiert un titre d'une haute école, près d'un cinquième des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme inéquivalent, cinq ans après la fin de leurs

### Adéquation de la formation

Pour le calcul de l'adéquation de la formation, la question «Une spécialisation était-elle exigée?» a été analysée pour toutes les personnes occupant un emploi pour lequel un diplôme d'une haute école était exigé.

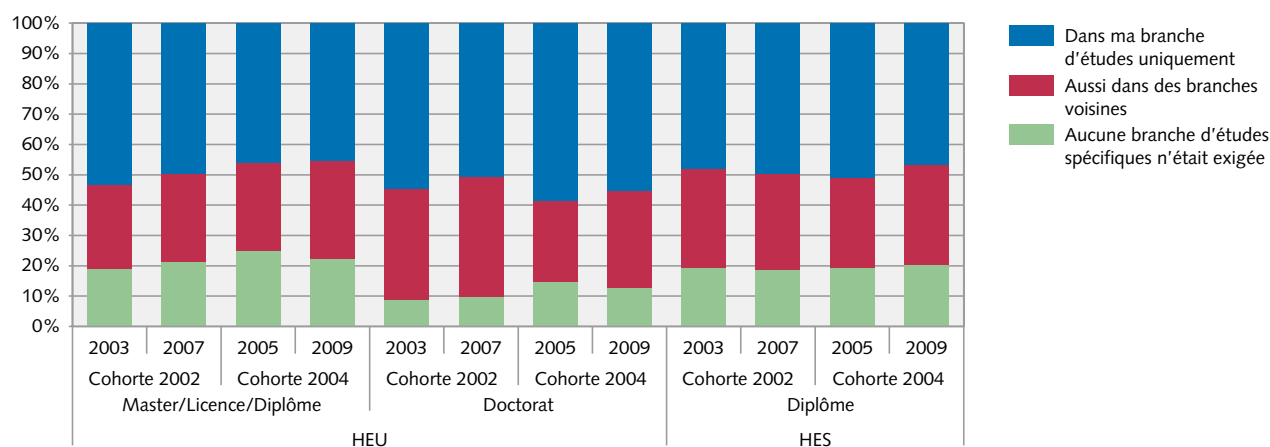
Les modalités de réponses sont les suivantes:

- Oui, dans ma branche d'études uniquement
- Oui, dans des branches voisines également
- Non, aucune branche spécifique d'études n'était exigée

études, que leur emploi n'exige pas un titre dans une branche spécifique (HEU: 22,4% et HES: 20,4%). La proportion est de 26% chez les personnes diplômées d'une HEP. En revanche, 61,2% des diplômés et diplômées d'une HEP occupent un poste pour lequel leur formation spécifique est requise. Cette proportion est plus faible parmi les personnes titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU (45,4%) ainsi que parmi les personnes diplômées d'une HES (46,7%). Cette proportion est également élevée parmi les titulaires d'un doctorat (55,2%). Les pourcentages relevés pour les HEU et les HES n'ont que faiblement changé par rapport à la situation observée un an après l'obtention du diplôme.

Parmi les personnes ayant indiqué, cinq ans après la fin de leurs études, occuper un poste nécessitant un titre d'une haute école mais sans précision quant à la branche, la part des femmes diplômées d'une HEU est quelque

### Adéquation entre la formation et l'activité professionnelle des personnes diplômées d'une haute école une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau de diplôme, cohortes 2002 et 2004 G 4.2.1



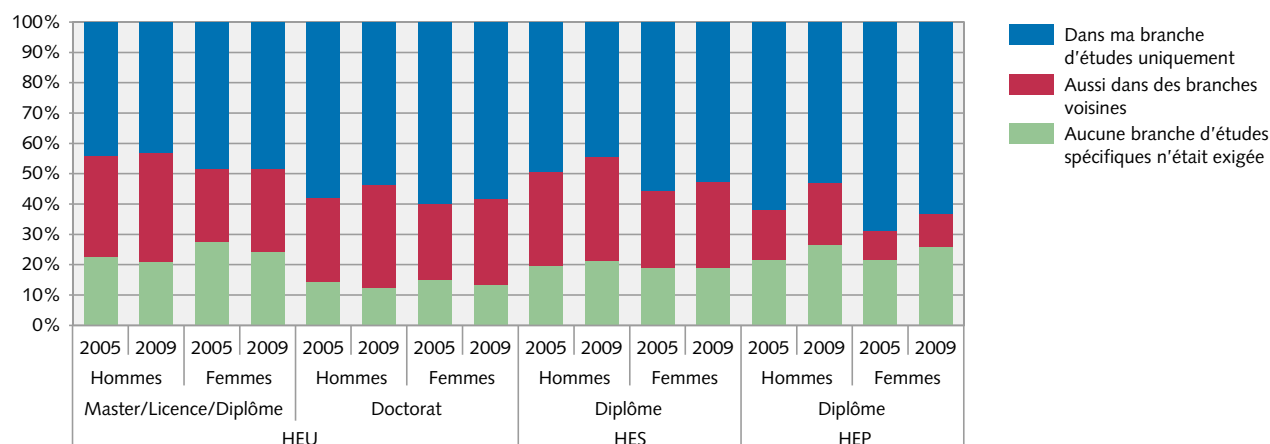
© Office fédéral de la statistique (OFS)

peu plus élevée que celle des hommes. De même, un pourcentage plus élevé de femmes occupent un poste pour lequel seule leur formation spécifique entre en ligne de compte. Ce résultat s'explique probablement par le choix de la branche d'études. Les femmes titulaires d'un doctorat ainsi que les diplômées d'une HES ou d'une HEP sont aussi proportionnellement plus nombreuses à occuper un poste pour lequel leur formation spécifique est exigée.

Les filières des groupes de domaines d'études Médecine et pharmacie et Droit mènent à des secteurs d'acti-

vités spécialisés. Les emplois correspondants ne s'adressent donc qu'à des personnes issues de ces filières. Il n'est donc pas surprenant que cinq ans après la fin de leurs études, 71% des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme en médecine et 70,1% de leurs homologues diplômés en droit qui occupent un emploi pour lequel un diplôme d'une haute école est exigé indiquent également que ce titre doit avoir été obtenu dans leur branche d'études. Ces pourcentages sont de loin les plus élevés en comparaison des autres groupes de domaines d'études. Les personnes diplômées des filières

### Adéquation entre la formation et l'activité professionnelle des personnes diplômées d'une haute école une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2004 G 4.2.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

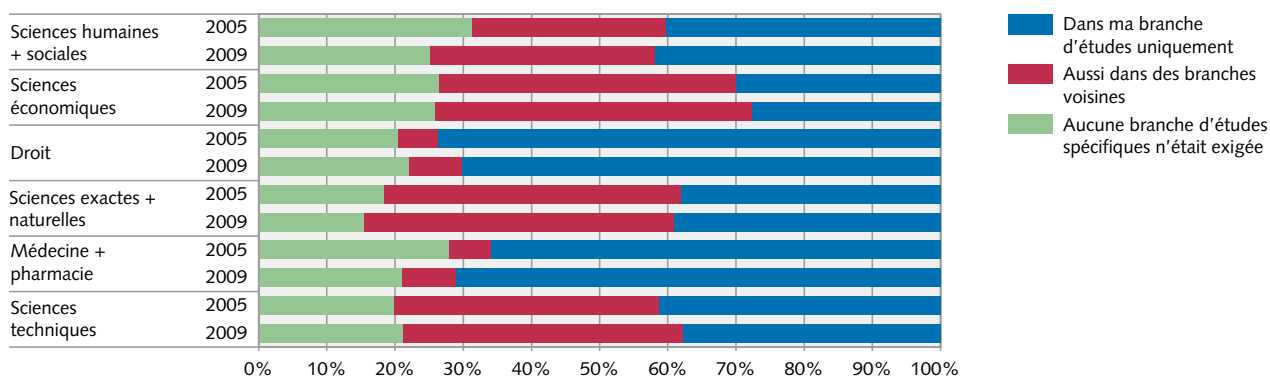
dans lesquelles la transition sur le marché de l'emploi n'est pas ou est peu institutionnalisée occupent par contre pour la plupart des emplois pour lesquels un diplôme dans une branche apparentée suffirait. On trouve ce modèle dans les groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales ainsi que Sciences économiques, Sciences techniques et Sciences exactes et naturelles.

La situation est semblable pour les titulaires d'un doctorat: elle est encore plus marquée chez les diplômés et diplômées en Médecine et pharmacie. La proportion des titulaires d'un doctorat qui indiquent exercer une

activité pour laquelle un titre d'une haute école est exigé, mais pas forcément dans leur branche n'est en revanche pas la plus élevée en Sciences humaines et sociales (16,6%), mais en Sciences économiques (22,6%). Compte tenu de la faiblesse des effectifs en Sciences économiques, cet écart n'est toutefois pas statistiquement significatif.

Les diplômés et diplômées des HES occupent plus souvent un poste pour lequel aucun diplôme d'une haute école n'est exigé que ceux des autres types de hautes écoles (cf. chapitre 4.1). Parmi les diplômés et diplômées d'une HES qui exercent une activité nécessitant

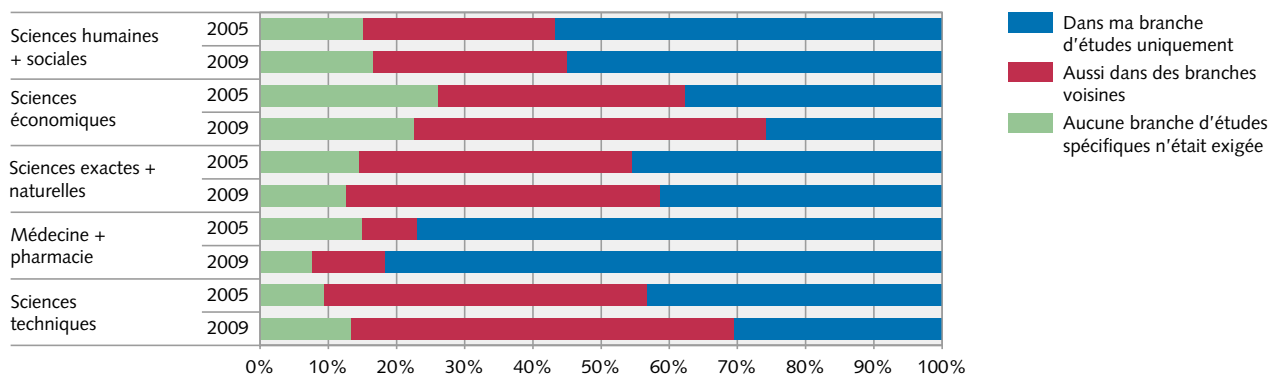
**Adéquation entre la formation et l'activité professionnelle des titulaires d'un diplôme, d'une licence ou d'un master HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2004** G 4.2.3



Remarque: Le domaine d'études Interdisciplinaire et autre n'est pas représenté ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Adéquation entre la formation et l'activité professionnelle des titulaires d'un doctorat une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2004** G 4.2.4

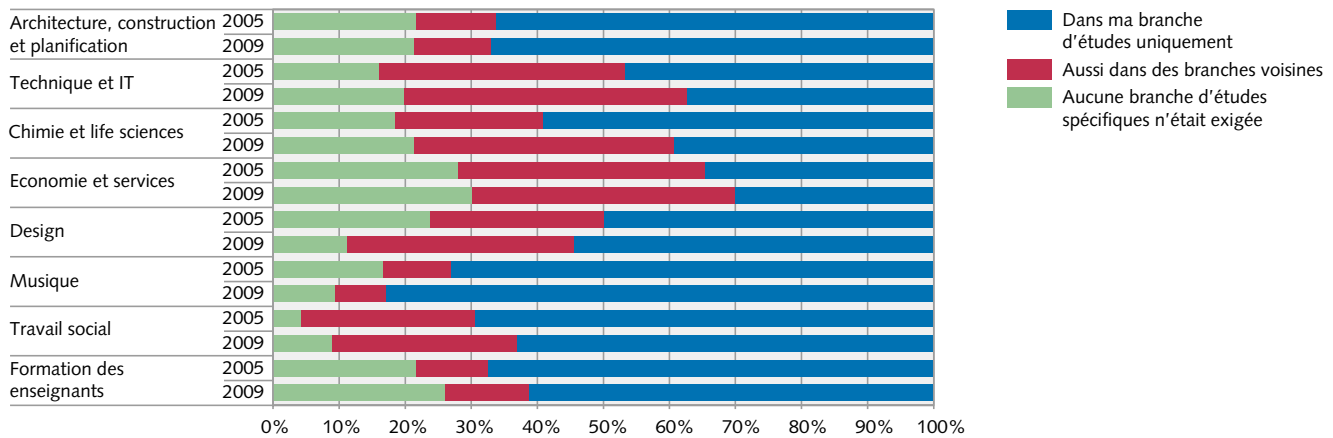


( ) Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée  
 Remarque: Le domaines d'études Droit et Interdisciplinaire et autre ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Adéquation entre la formation et l'activité professionnelle des titulaires d'un diplôme HES/HEP une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études, cohorte 2004**

G 4.2.5



Remarque: Les domaines d'études Sport, Art visuel, Théâtre, Linguistique appliquée et Psychologie appliquée ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

un titre d'une haute école, le lien entre l'activité et le contenu des études varie considérablement selon le domaine d'études. Les titulaires d'un diplôme en Musique affichent de loin la plus grande proportion de personnes qui exercent une activité pour laquelle un titre dans leur discipline est exigé (82,9%). Cela s'explique par le fait que les champs professionnels des domaines musicaux et artistiques sont particulièrement spécialisés. La proportion va de 67% à 54% dans les domaines d'études Architecture, Construction et planification, Travail social et Design. Elle est la plus faible chez les personnes diplômées en Economie et services (30%).

Par rapport à la première enquête réalisée un an après la fin des études, la proportion s'est encore accrue de 10 points dans le domaine d'études de la Musique. Elle est en revanche légèrement en recul dans le domaine de l'Economie et des services.



## 5 Statut professionnel et évolution de carrière

Pour certains diplômés et diplômées des hautes écoles, la situation professionnelle en début de carrière est prédéterminée par un cadre formel, qui définit non seulement le statut, mais également, dans une certaine mesure, les possibilités d'ascension professionnelle sur le court ou le moyen terme. C'est notamment le cas des juristes qui aspirent à la profession d'avocat, pour qui la réalisation d'un stage est obligatoire ou encore des médecins, dont la carrière débute par une période de spécialisation de cinq à six ans en tant que médecin assistant. Dans d'autres domaines, en revanche, le statut professionnel et son évolution ne sont déterminés que par la nature des postes pour lesquels les diplômés et diplômées ont été engagés ou par les promotions obtenues.

Ce chapitre présente dans un premier temps le statut professionnel des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après la fin des études. Dans un deuxième temps, il aborde la question de l'évolution dans la hiérarchie et analyse l'évolution du statut professionnel entre les deux relevés.

### 5.1 Statut professionnel

L'observation du statut professionnel et de son évolution montre une forte augmentation de la proportion de personnes employées exerçant une fonction dirigeante entre 2005 et 2009, quel que soit le type de haute école ou le niveau d'examen considéré. Cette proportion est passée de 24,8% à 47% parmi les titulaires d'un doctorat.

L'augmentation est similaire chez les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, où la proportion des cadres atteint 35,9% en 2009. Avec une proportion de 18,7 points plus importante en 2009 qu'en 2005, l'augmentation est légèrement moindre parmi les personnes diplômées des HES (2005: 30,8%; 2009 49,5%). Il s'agit cependant de la population où la proportion de cadres était la plus élevée en 2005, ce qui reste également vrai en 2009, bien que les écarts se soient réduits. Parallèlement à la forte augmentation de

la proportion de personnes exerçant une fonction dirigeante entre 2005 et 2009 on assiste, parmi les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, à une forte diminution de celle des stagiaires (-15,3 points), qui passe de 16,6% en 2005 à 1,3% en 2009. Parmi les titulaires d'un doctorat, l'augmentation de la proportion des cadres est accompagnée d'une diminution de la proportion de personnes occupant un poste d'assistant (2005: 26%; 2009: 14,1%) et de celle des personnes employées sans fonction dirigeante (2005: 43,2%; 2009: 31,1%). Finalement, chez les diplômés et diplômées HES, les données ont montré une importante diminution du volume de personnes employées sans fonction dirigeante (2005: 58,3%; 2009: 42,9%).

#### Statut professionnel

Les personnes nouvellement diplômées des hautes écoles professionnellement actives ont été interrogées sur leur statut professionnel. Leurs réponses ont été classées en cinq catégories:

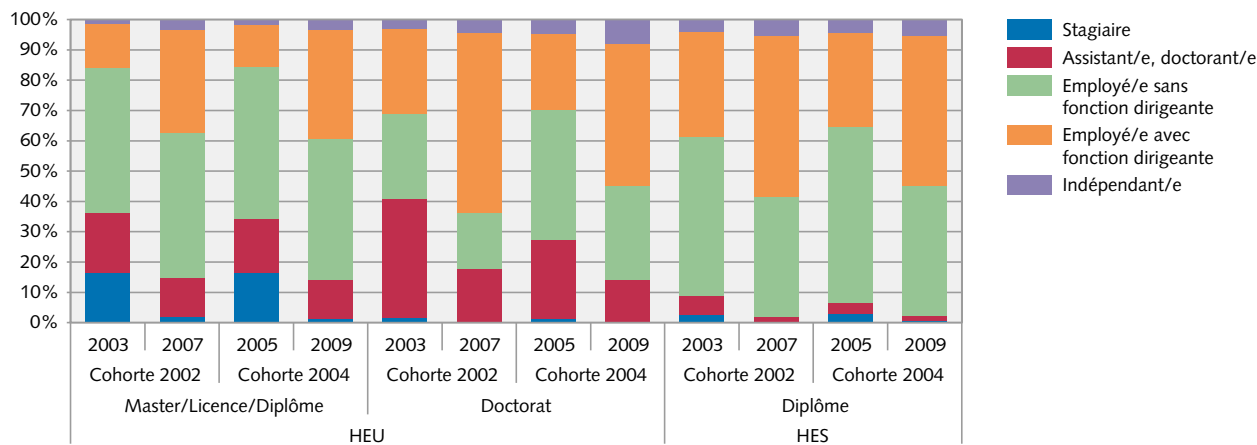
- stagiaire
- doctorant/e, assistant/e
- employé/e sans fonction dirigeante (y compris médecin assistant, enseignant/e, membre de la famille collaborant à l'entreprise familiale)
- employé/e avec fonction dirigeante (cadre inférieur, moyen ou supérieur)
- indépendant/e (avec ou sans employés)

Le statut de «doctorant/e, assistant/e au sein d'une haute école» pour les titulaires d'un doctorat fait principalement référence à des positions de post-doctorants/es ou de collaborateurs/trices scientifiques.

La prise en considération du sexe dans l'observation du statut professionnel cinq ans après la fin des études montre que d'une manière générale, les femmes sont moins souvent représentées parmi les cadres que les hommes (hommes: 46,9%; femmes: 31,4%) alors qu'elles sont plus nombreuses à être employées sans fonction dirigeante (hommes: 38,5%; femmes: 54,6%). En 2009, la proportion de cadres est de 40,3% pour les diplômés et de 31% pour les diplômées des HEU titulaires

**Statut professionnel des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohortes 2002 et 2004**

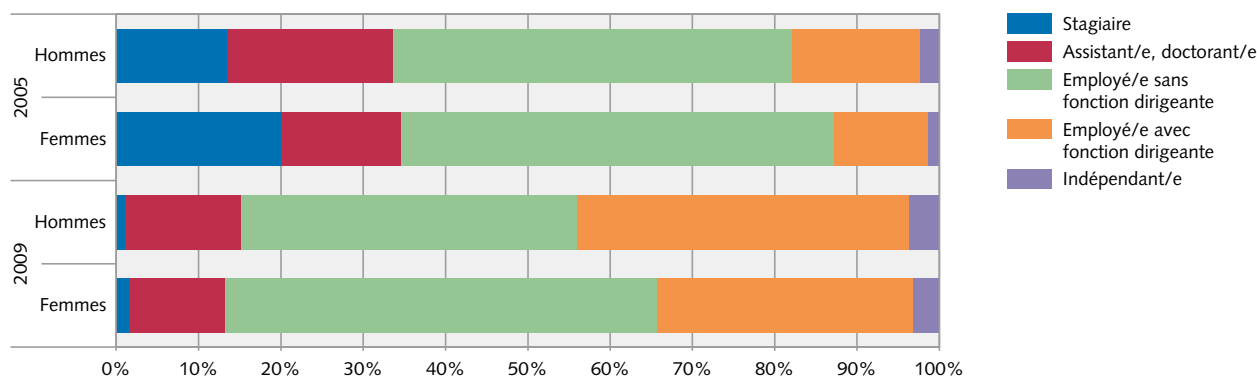
**G 5.1.1**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Statut professionnel des titulaires d'un diplôme, d'une licence ou d'un master HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le sexe, cohorte 2004**

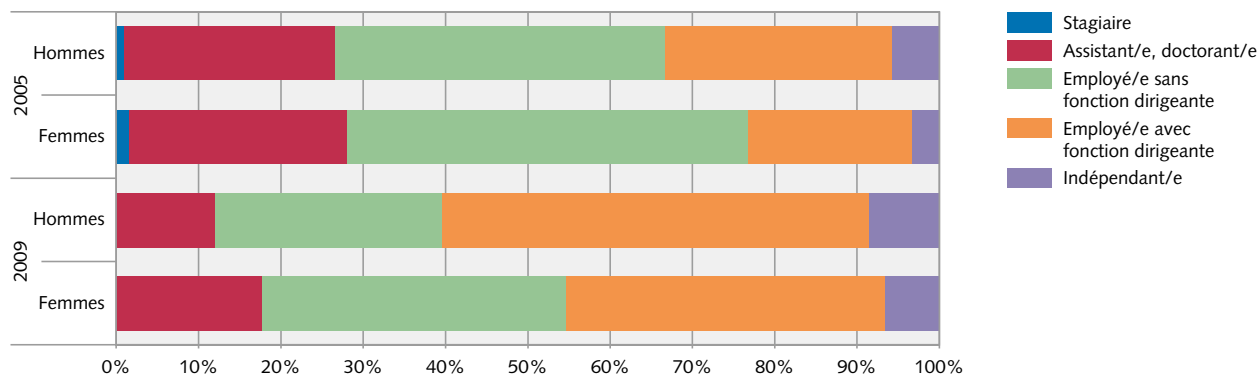
**G 5.1.2**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Statut professionnel des titulaires d'un doctorat une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le sexe, cohorte 2004**

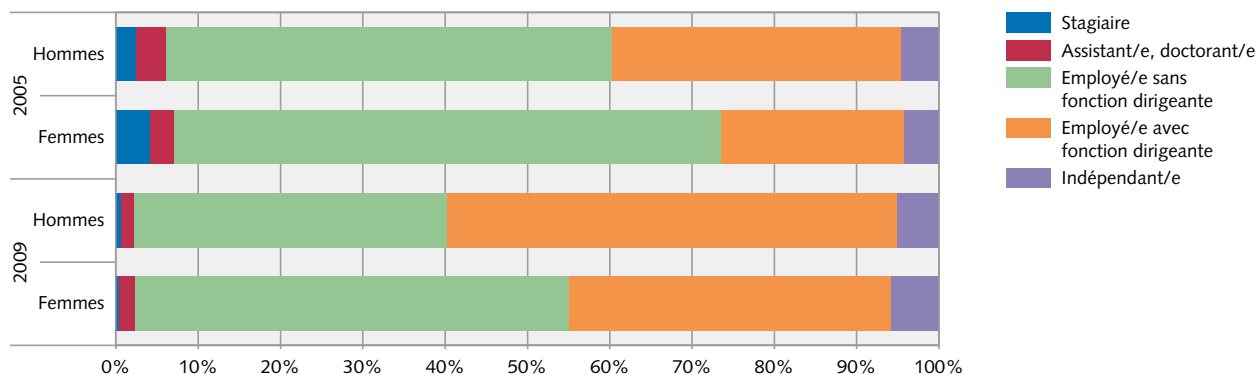
**G 5.1.3**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Statut professionnel des titulaires d'un diplôme HES une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le sexe, cohorte 2004**

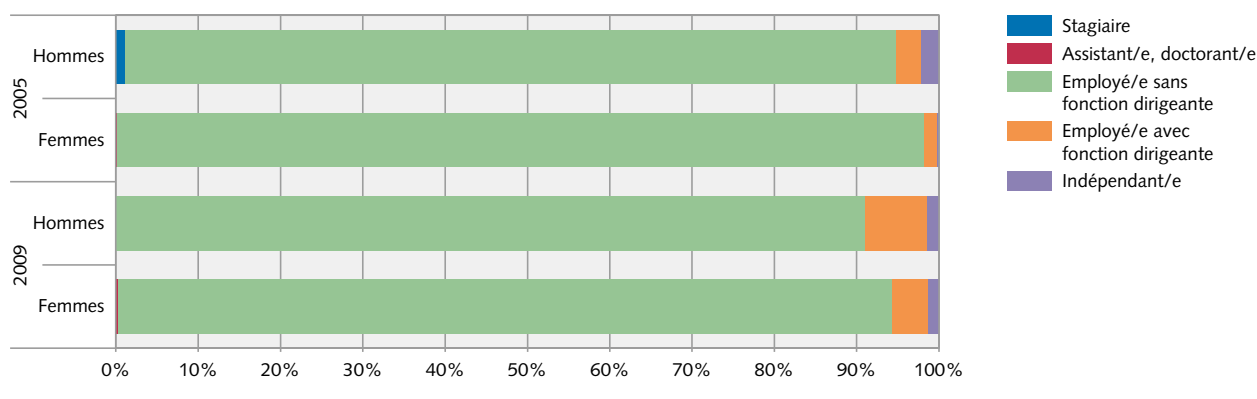
G 5.1.4



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Statut professionnel des titulaires d'un diplôme HEP une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le sexe, cohorte 2004**

G 5.1.5



© Office fédéral de la statistique (OFS)

d'un master, d'une licence ou d'un diplôme. Parmi les titulaires d'un doctorat, ces proportions sont respectivement de 51,8% et 38,7% alors que parmi les diplômés et diplômées d'une HES, où la différence est particulièrement importante, 54,6% des hommes et 39,1% des femmes occupent un poste de cadre. Même si ces différences étaient déjà existantes une année après la fin des études, les écarts se sont en revanche accentués avec le temps.

Quel que soit le sexe considéré, les titulaires d'un diplôme d'une HEP occupent presque exclusivement des postes d'employé sans fonction dirigeante, que ce soit une année ou cinq ans après la fin des études. Cette singularité n'est cependant pas surprenante, celle-ci reflétant la spécificité du monde de l'enseignement, où l'offre de postes à responsabilités est particulièrement restreinte (p.ex. postes de directeur/trice d'école).

**5.2 Evolution dans la hiérarchie**

Afin d'évaluer la mobilité verticale des diplômés et diplômées des hautes écoles, quatre situations types ont été décrites par le biais de la comparaison, pour chaque individu, du statut professionnel une année et cinq ans après la fin des études. Ces situations distinguent les personnes qui ont progressé dans la hiérarchie, celles qui ont régressé, ainsi que celles pour qui la situation est restée stable. Une quatrième catégorie regroupe les personnes pour qui le changement de statut ne peut être défini dans une perspective de mobilité verticale. Les personnes considérées dans ce chapitre sont celles qui, en 2005, avaient un statut de stagiaire, d'employé sans fonction dirigeante ou de cadre. Les diplômés et diplômées qui étaient indépendants ou occupaient un emploi d'assistant/e ou de doctorant/e à ce moment ont été

exclus des analyses ci-dessous, leur évolution dans la hiérarchie n'ayant pas été définie.

Le chapitre précédent a montré une très grande stabilité, entre 2005 et 2009, de la proportion d'employés sans fonction dirigeante parmi les personnes diplômées des HEP. Il y était également expliqué que cette stabilité est liée à la spécificité structurelle du monde de l'enseignement. Compte tenu de cette spécificité, il n'est donc pas surprenant d'observer, ici également, que le statut professionnel est resté le même pour près de neuf personnes diplômées d'une HEP sur dix entre le premier et le second relevé. Pour cette raison, l'évolution dans la hiérarchie des personnes titulaires d'un diplôme d'enseignement ne sera pas commentée plus avant dans le chapitre ci-dessous.

#### Evolution dans la hiérarchie

L'évolution dans la hiérarchie est définie pour les statuts suivants:

- Stagiaire
- Employé/e sans fonction dirigeante (y compris médecins assistants/tes, enseignants/tes et collaborateurs/trices de l'entreprise familiale)
- Employé/e avec fonction dirigeante (cadres inférieurs, moyens et supérieurs)

L'évolution dans la hiérarchie est déterminée par la comparaison du statut professionnel une année et cinq ans après l'obtention du diplôme. Le passage du statut de stagiaire à celui d'employé/e (avec ou sans fonction dirigeante) ainsi que celui d'employé/e sans fonction dirigeante à celui d'employé/e avec fonction dirigeante définissent la progression dans la hiérarchie. Le passage, parmi les personnes employées avec fonction dirigeante, du statut de cadre inférieur à celui de cadre moyen ou de cadre supérieur ou de cadre moyen à celui de cadre supérieur constitue également une progression dans la hiérarchie. Les changements de statut dans la direction inverse déterminent la régression dans la hiérarchie. Les cas où le statut professionnel est resté le même entre les deux relevés constituent la catégorie «Pas de changement». La catégorie «Autre» est constituée des sous-catégories suivantes:

- Personnes ayant un statut d'indépendant/e lors de la deuxième enquête
- Personnes ayant un statut de doctorant/e ou d'assistant/e lors de la deuxième enquête
- Chômeurs au sens du BIT lors de la deuxième enquête
- Personnes non actives lors de la deuxième enquête

Parmi les personnes diplômées en 2004, la situation est restée stable pour près de la moitié de celles issues des HEU (diplôme, licence, master: 42,5%; doctorat: 47,3%) et des HES (47,8%) entre 2005 et 2009. Sur la même période, 41,2% des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU ont amélioré leur situation professionnelle. Cette proportion est plus faible

parmi les titulaires d'un doctorat (31%) et les personnes diplômées des HES (35,1%).<sup>6</sup> Le taux d'amélioration plus élevé parmi les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU est notamment dû à une proportion comparativement plus élevée de personnes qui occupaient un poste de stagiaire en 2005 parmi cette population.

Les postes de stagiaire étant par définition limités dans le temps et ayant une vocation de formation et de perfectionnement, on peut naturellement s'attendre à une amélioration du statut professionnel des stagiaires une fois leur période de formation achevée. Il n'est donc pas surprenant d'observer que près de quatre personnes sur cinq qui occupaient un tel poste en 2005 ont amélioré leur situation professionnelle entre le premier et le second relevé.

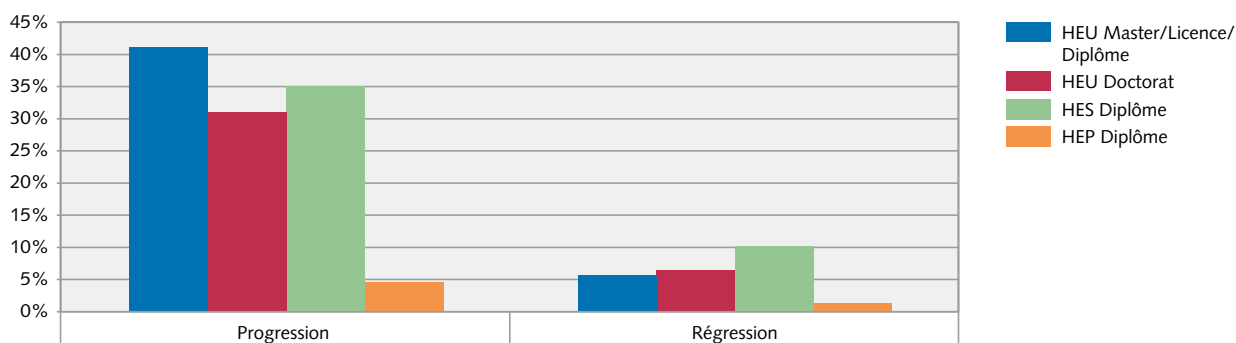
Parmi les personnes qui n'avaient pas de fonction dirigeante en 2005, le taux d'amélioration du statut professionnel est le plus élevé parmi les personnes diplômées des HES (40,5%). Les proportions observées parmi les diplômés et diplômées HEU sont similaires, que ces derniers soient titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme (32,6%) ou d'un doctorat (33%).

Parmi les personnes qui occupaient un poste de cadre en 2005, 20 à 25% des personnes diplômées des HEU ou des HES ont amélioré leur position professionnelle dans les quatre années qui ont suivi le premier relevé. Inversement, la situation s'est dégradée pour près de 30% des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU ainsi que des diplômés et diplômées des HES. Cette proportion est plus faible chez les titulaires d'un doctorat, où elle est de 18,2%. Parmi les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, il s'agit dans 62% des cas de personnes qui sont passées du statut de cadre à celui d'employé sans fonction dirigeante alors que 28,4% ont gardé un statut de cadre tout en voyant leur niveau de responsabilité diminuer. Ces proportions sont respectivement de 46,1% et 53,9% parmi les titulaires d'un doctorat. Parmi les cadres diplômés des HES dont la situation professionnelle s'est dégradée entre 2005 et 2009, 69,8% sont passés du statut de cadre à celui d'employé sans fonction dirigeante, alors que 27,9% occupaient encore un poste à responsabilité mais à un moindre niveau.

<sup>6</sup> Les graphiques G5.2.1, G5.2.9, G5.2.10, G5.2.11, ne représentent que les proportions concernant l'amélioration ou la péjoration du statut professionnel entre le premier et le second relevé. Ces graphiques sont constitués de deux parties distinctes dont la moitié de gauche exprime la proportion de personnes pour qui la situation professionnelle s'est améliorée entre 2005 et 2009 alors que celle de droite présente les proportions de personnes pour qui elle s'est péjorée au cours de la même période.

**Evolution dans la hiérarchie des personnes diplômées des hautes écoles entre 2005 et 2009 selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohorte 2004**

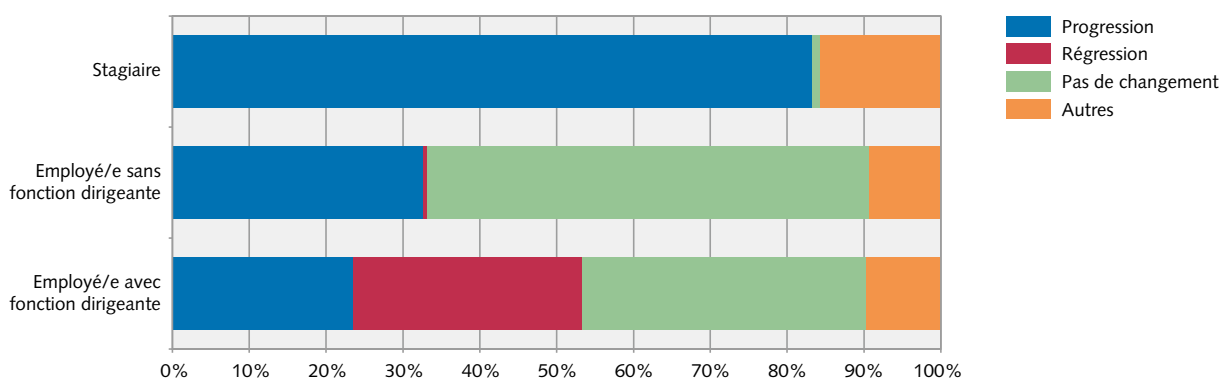
G 5.2.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'un diplôme, d'une licence ou d'un master HEU entre 2005 et 2009 selon le statut professionnel en 2005, cohorte 2004**

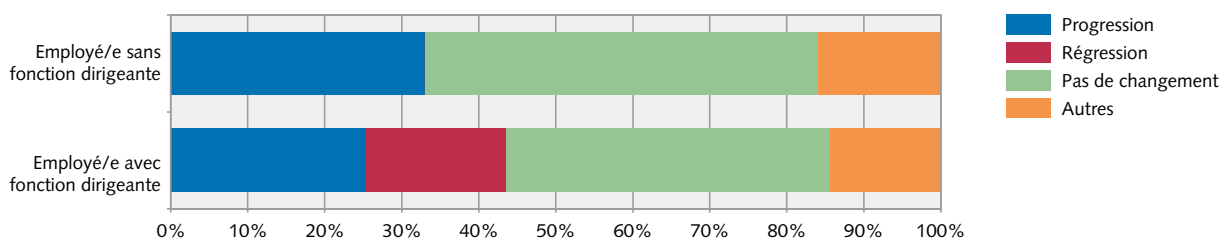
G 5.2.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'un doctorat entre 2005 et 2009 selon le statut professionnel en 2005, cohorte 2004**

G 5.2.3



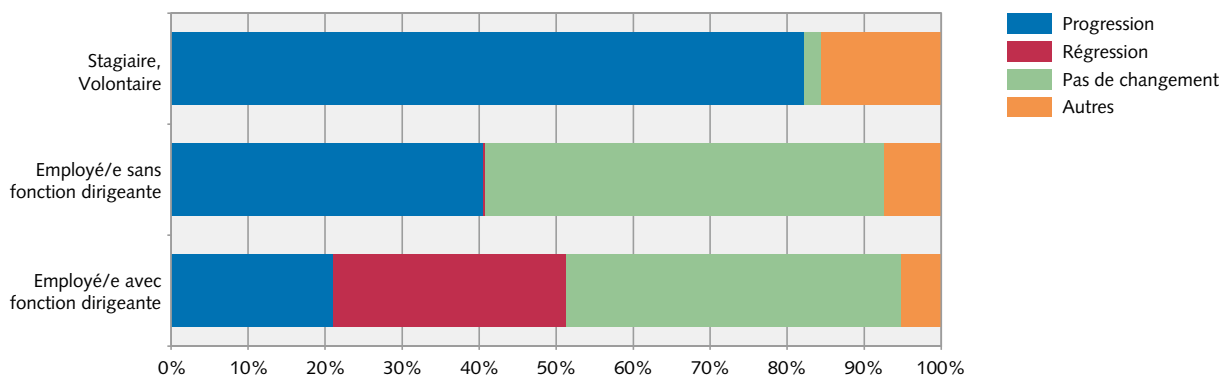
Remarque: Les stagiaires ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'observation de l'évolution de la situation professionnelle en fonction du sexe montre que les hommes (39,4%) sont plus nombreux à avoir amélioré leur situation entre 2005 et 2009 que les femmes (30,9%). Parmi les titu-

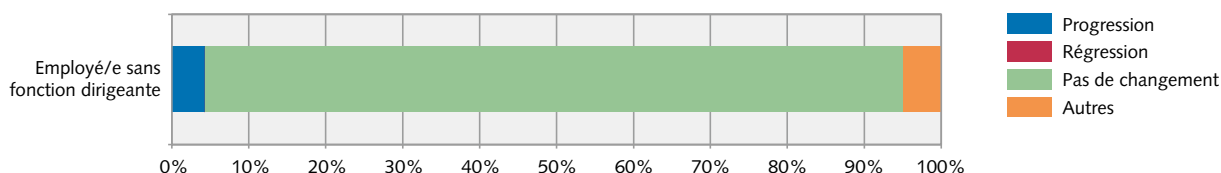
lares d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, cette différence est majoritairement due à un plus fort taux de passage du statut d'employé sans fonction dirigeante à celui de cadre chez les hommes que chez les

**Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'un diplôme HES entre 2005 et 2009 selon le statut professionnel en 2005, cohorte 2004** **G 5.2.4**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'un diplôme HES entre 2005 et 2009 selon le statut professionnel en 2005, cohorte 2004** **G 5.2.5**



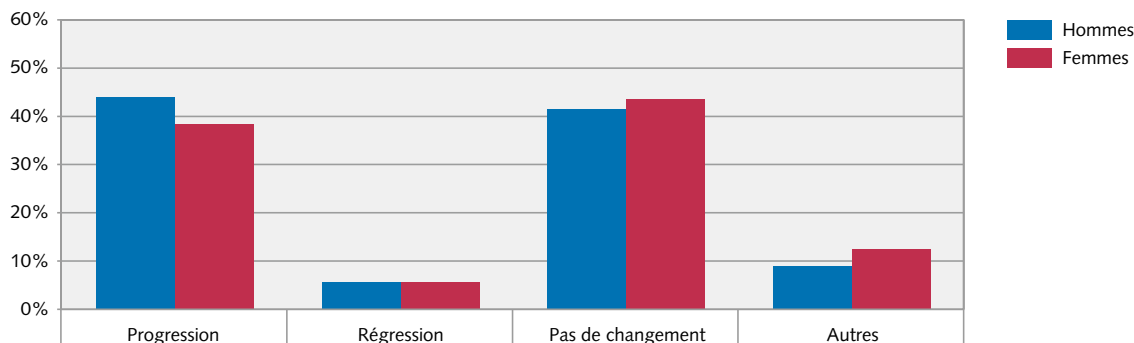
Remarque: Les stagiaires et les employé/es avec fonction dirigeante ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

femmes. En effet, cette proportion est de 38,8% chez les hommes et de 26% chez les femmes. Cette différence est encore plus marquée parmi les diplômés et diplômées des HES. En effet, alors que 46,9% des hommes qui occupaient un poste d'employé sans fonction dirigeante en 2005 ont accédé à un poste de cadre au cours des

quatre ans qui ont suivi, seul 30,5% des femmes sont dans ce cas. En ce qui concerne les titulaires d'un doctorat, la situation est tendanciellement similaire (hommes: 37%; femmes: 27,3%), bien qu'elle ne soit pas statistiquement confirmée.

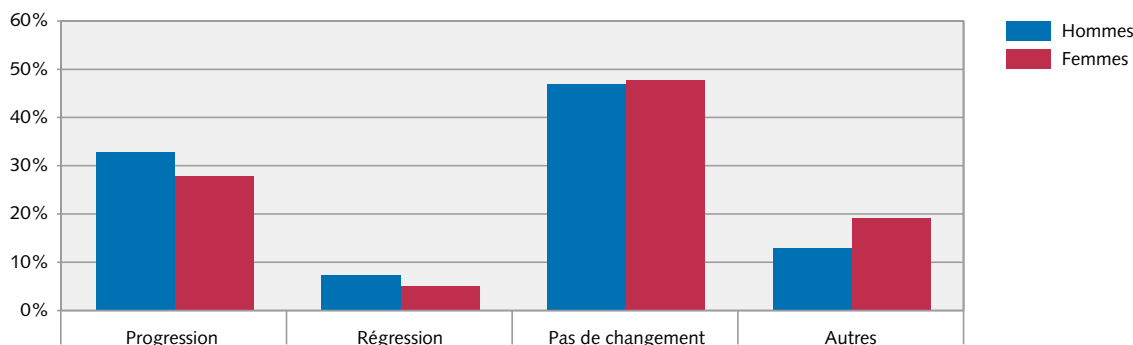
**Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'une licence, d'un diplôme ou d'un master HEU entre 2005 et 2009 selon le sexe, cohorte 2004** **G 5.2.6**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'un doctorat entre 2005 et 2009 selon le sexe, cohorte 2004

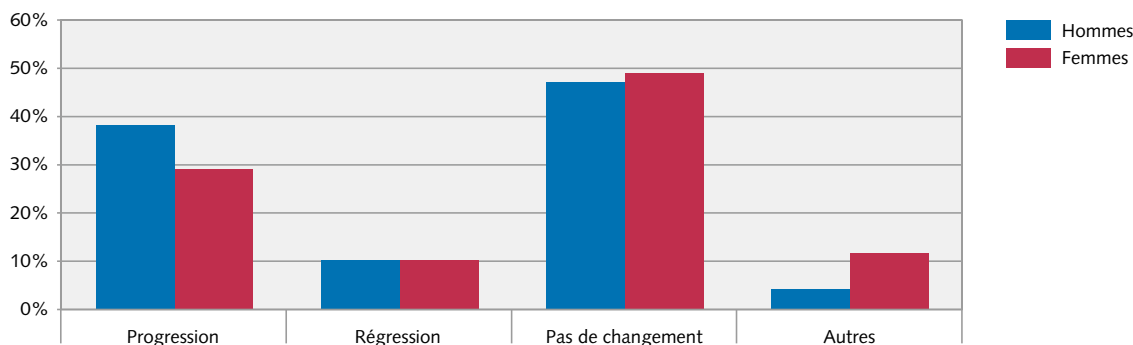
G 5.2.7



© Office fédéral de la statistique (OFS)

### Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'un diplôme HES entre 2005 et 2009 selon le sexe, cohorte 2004

G 5.2.8



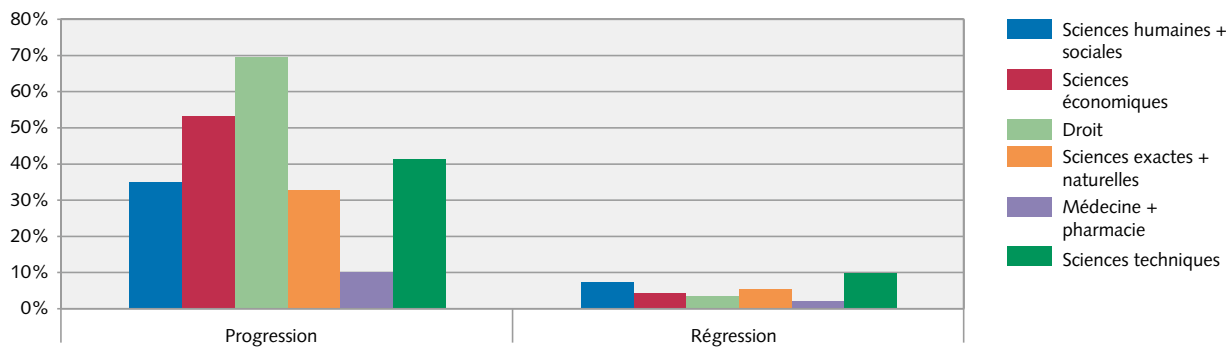
© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'évolution professionnelle des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU en fonction du groupe de domaines d'études montre que la plus forte progression concerne les diplômés et diplômées en Droit, où le taux de progression atteint 69,5%. Ceci n'est guère surprenant compte tenu de la forte proportion de diplômés et diplômées en Droit qui entreprennent un stage d'avocat après la fin de leurs études (64,9% des diplômés et diplômées en Droit avaient un statut de stagiaire en 2005). Le taux d'ascension professionnelle est le plus faible parmi les personnes diplômées en Médecine et pharmacie (10,2%), ce qui s'explique notamment par le fait qu'après la fin des études, les personnes diplômées en Médecine entament une phase de spécialisation dont la durée est de 5 à 6 ans. Leur statut professionnel est donc de fait figé sur une période supérieure à celle que couvrent les deux relevés de l'enquête.

Parmi les titulaires d'un doctorat, trois groupes se distinguent. D'un côté les groupes de domaines d'études Sciences humaines et sociales (25,3%) et Médecine et pharmacie (18,7%), où les proportions de personnes ayant amélioré leur position professionnelle sont les plus faibles. A l'opposé, les groupes de domaines d'études Sciences économiques (51,3%) et Sciences techniques (47,4%) affichent les taux de progression les plus importants. Les groupes de domaines d'études Droit (38,7%) et Sciences exactes et naturelles (36,4%) occupent une position intermédiaire. Les valeurs observées parmi les titulaires d'un doctorat en Sciences économiques ou en Droit sont à considérer avec prudence compte tenu de la faiblesse des effectifs dans ces groupes de domaines d'études.

Au niveau des HES, deux tendances principales se dessinent avec d'un côté les domaines d'études Architecture, construction et planification (43,9%), Technique et

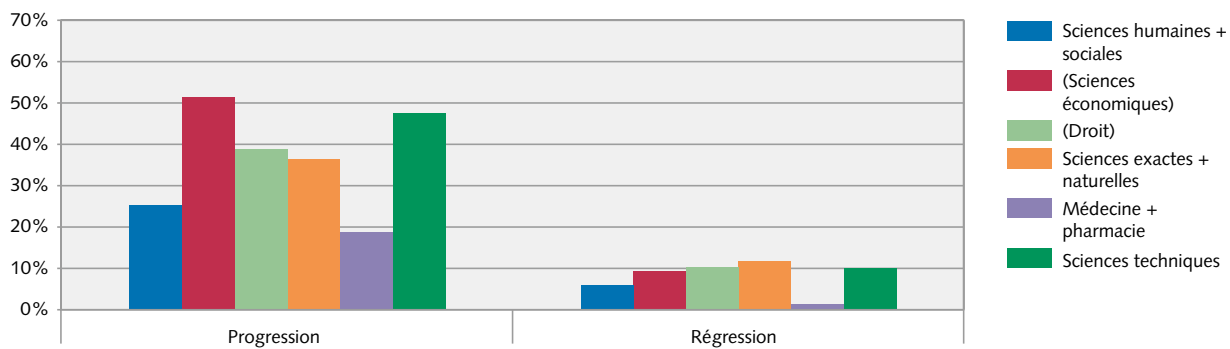
**Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'un diplôme, d'une licence ou d'un master HEU entre 2005 et 2009 selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2004** **G 5.2.9**



Remarque: Le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres n'est pas représenté ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

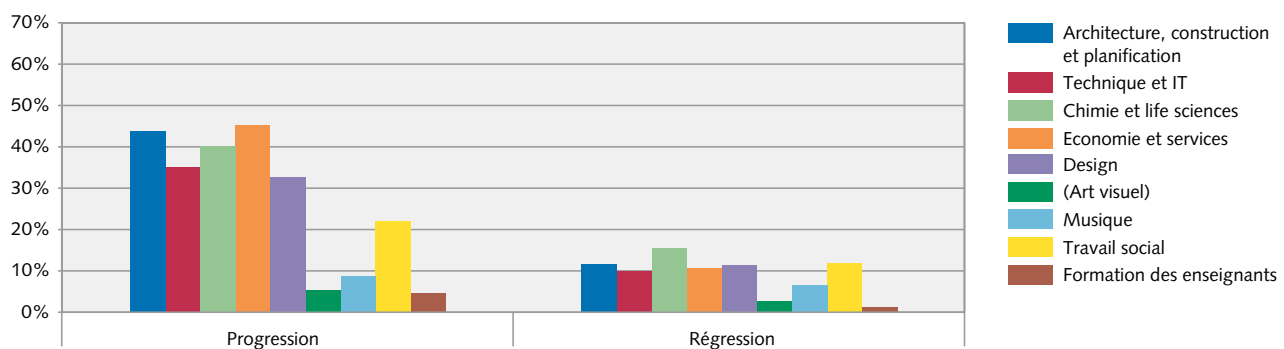
**Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'un doctorat entre 2005 et 2009 selon le groupe de domaines d'études, cohorte 2004** **G 5.2.10**



Remarque: Le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres n'est pas représenté ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Evolution dans la hiérarchie des titulaires d'un diplôme HES/HEP entre 2005 et 2009 selon le domaine d'études, cohorte 2004** **G 5.2.11**



() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée  
 Remarque: Les domaines d'études Sport, Théâtre, Linguistique appliquée et Psychologie appliquée ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)



IT (35%), Chimie et sciences de la vie (40,1%), Économie et services (45,3%) et Design (32,6%), où les taux d'ascension professionnelle sont les plus élevés, et de l'autre, les domaines d'études Art visuel (5,3%) et Musique (8,6%) qui affichent les taux de progression les

plus faibles. Le domaine d'études Travail social (22%) occupe une position intermédiaire. En raison de la faiblesse des effectifs dans le domaine d'études Art visuel les résultats le concernant doivent être considérés avec prudence.

## 6 Rapports de travail

Les chapitres précédents ont montré que la position sur le marché du travail des personnes diplômées d'une haute école change parfois fortement dans les cinq années suivant la fin de leurs études. Ce chapitre a pour but de déterminer si les rapports de travail de ces personnes évoluent également notablement. Il s'agit pour ce faire d'examiner dans quelle mesure les emplois occupés sont limités dans le temps ou non et s'il s'agit de postes à plein temps ou à temps partiel. D'une manière générale, il ressort que si les rapports de travail «classiques» (à plein temps et à durée indéterminée) sont certes les plus courants, ils ne sont pas la règle pour autant. La suite de ce chapitre, qui se base sur les indications données par les personnes diplômées des hautes écoles à propos de leur activité professionnelle principale, illustre ce constat.

### 6.1 Rapports de travail à durée déterminée

Un an après l'obtention de leur diplôme, la moitié des personnes diplômées d'une HEU des cohortes de 2002 et de 2004 occupent un emploi à durée limitée. La proportion est un peu plus faible pour les personnes

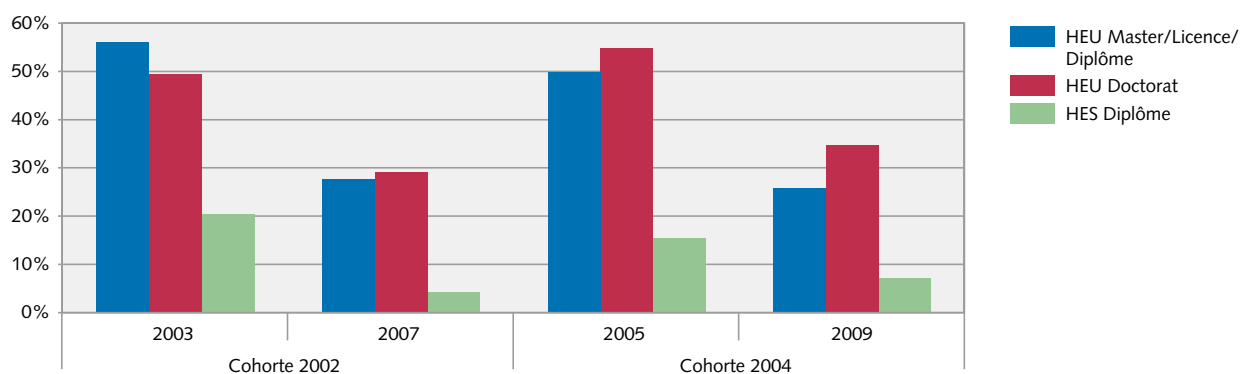
#### Marché du travail académique et marché du travail non académique

Les titulaires d'un doctorat qui ont pour employeur une haute école universitaire, une haute école spécialisée ou une haute école pédagogique et/ou qui exercent la profession d'enseignant au sein d'une haute école ont été classés dans la rubrique «marché du travail académique». Les titulaires d'un doctorat actifs occupés qui ne remplissent aucune des deux conditions susmentionnées ont été classés dans la rubrique «marché du travail non académique».

diplômées d'une HEP (29,2%) ou d'une HES (15,5%). Dans tous les cas, elle diminue à mesure que le temps passé sur le marché du travail augmente. Dans la cohorte de 2004, 25,7% des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU occupent encore un poste à durée limitée cinq ans après la fin de leurs études, contre 34,7% des titulaires d'un doctorat d'une HEU et 7,1% des personnes diplômées d'une HES.

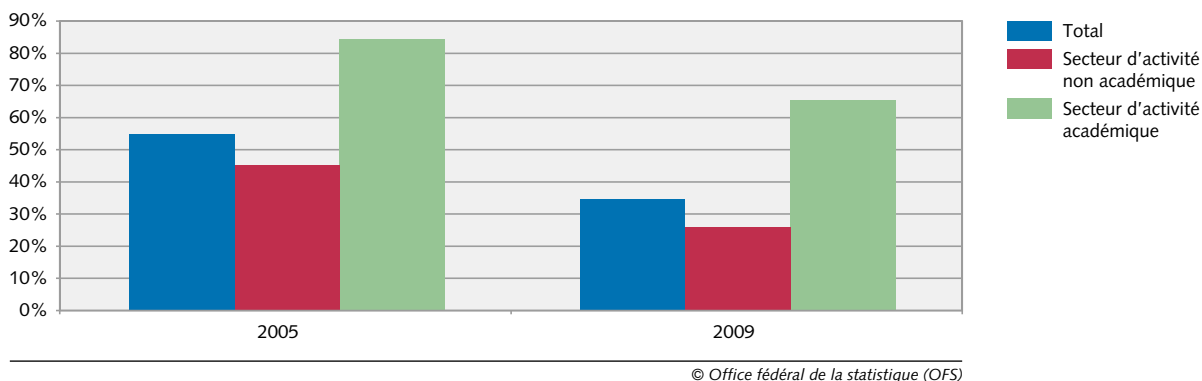
A première vue, la proportion toujours forte, cinq ans après la fin des études, des emplois temporaires chez les titulaires d'un doctorat est surprenante. Elle peut cependant s'expliquer par le fait que ces personnes occupent pendant un certain temps des postes liés aux hautes écoles, où les contrats de travail à durée déterminée sont

**Personnes diplômées des hautes écoles occupant un emploi temporaire une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohortes 2002 et 2004** **G 6.1.1**



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Titulaires d'un doctorat occupant une emploi temporaire une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le secteur du marché de l'emploi, cohorte 2004 G 6.1.2**



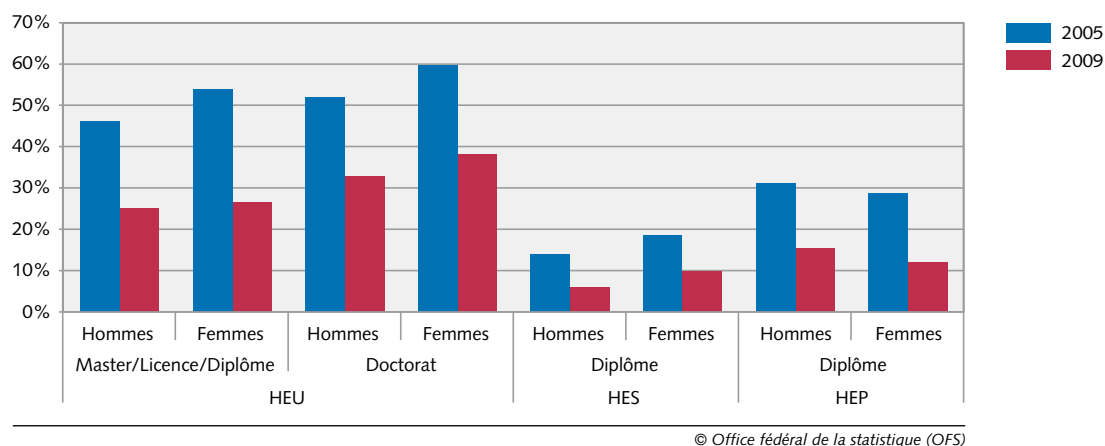
fréquents. Cette proportion recule chez les titulaires d'un doctorat travaillant sur le marché du travail non académique pour atteindre un niveau comparable à celui observé pour les autres personnes diplômées d'une HEU.

Globalement, la part des personnes occupant un poste à durée limitée est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Parmi les titulaires d'un doctorat, elle est de 38% chez les femmes et de 32,8% chez les hommes cinq ans après l'obtention du doctorat. L'écart est comparable, mais à un niveau plus bas, entre les femmes et les hommes diplômés d'une HES. La part des personnes occupant un emploi à durée limitée est en revanche pratiquement la même pour les femmes (26,4%) et les hommes (25%) titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU. Le rapport est inverse pour les personnes diplômées d'une HEP: 12,1% des femmes occupent un emploi à durée limitée contre

15,4% des hommes. Les différences entre les femmes et les hommes sont (à l'exception des HEP) encore un peu plus marquées un an après la fin des études que cinq ans après celle-ci.

Les résultats sont très contrastés si l'on considère les groupes de domaines d'études des hautes écoles universitaires. Cinq ans après l'obtention du master, de la licence ou du diplôme, la part des personnes occupant un emploi temporaire est la plus basse chez celles diplômées en Sciences économiques (6,3%), suivies de celles diplômées en Sciences techniques (13,7%) ou en Droit (15,3%). Elle se situe dans la moyenne (25,7%) pour les autres groupes de domaines d'études voire nettement en dessus (Médecine et pharmacie). Les écarts sont moins marqués chez les titulaires d'un doctorat, mais c'est aussi dans le groupe de domaines d'études Médecine et pharmacie que la part des personnes occupant un emploi

**Personnes diplômées des hautes écoles occupant une emploi temporaire une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2004 G 6.1.3**



### T 6.1.1\* Titulaires d'un diplôme HEU occupant un emploi temporaire une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études et le niveau d'examen (en %), cohorte 2004

	2005		2009	
	Master/Licence/Diplôme	Doctorat	Master/Licence/Diplôme	Doctorat
Sciences humaines + sociales	49,7	52,2	24,8	35,6
Sciences économiques	18,5	24,3	6,3	23,3
Droit	75,5	(29,0)	15,3	(17,1)
Sciences exactes + naturelles	60,9	57,9	40,3	29,2
Médecine + pharmacie	75,0	73,2	64,3	56,9
Sciences techniques	32,0	32,4	13,7	11,7
Interdisciplinaire + autres	(56,2)	*	*	*

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

temporaire est la plus importante (56,9%). Cela peut s'expliquer par le fait que la plupart des titulaires d'un diplôme en médecine occupent encore un poste de médecin assistant cinq ans après l'obtention de leur diplôme.

Si l'on considère les emplois temporaires selon les domaines d'études des HES, deux groupes principaux se distinguent cinq ans après l'obtention du diplôme: la part des emplois temporaires est très faible à ce moment-là dans les domaines d'études Architecture, construction et planification (2,6%), Technique et IT (3,9%), Economie et services (2,8%) et Travail social (3,4%). Elle est plus importante dans les domaines Chimie et life sciences

(11,5%), Design (16,7%), Art visuel (20,2%) et Musique, où elle dépasse même, avec 25,4%, celle des personnes diplômées occupant un emploi temporaire un an après leur diplôme (22,5%). La part des personnes diplômées d'une HEP dans cette situation (12,7%) est légèrement plus élevée que la moyenne des personnes diplômées d'une HES, mais un peu plus faible que celle des personnes diplômées d'une HEU.

La prise en compte du statut professionnel des personnes diplômées d'une haute école dans l'observation des rapports de travail donne un résultat auquel on pouvait s'attendre: les emplois à durée limitée sont la règle tant pour le groupe des stagiaires que pour celui des

### T 6.1.2\* Titulaires d'un diplôme HES/HEP occupant un emploi temporaire une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études (en %), cohorte 2004

		2005	2009
HES	Architecture, construction et planification	9,3	2,6
	Technique et IT	17,1	3,9
	Chimie et life sciences	24,3	11,5
	Economie et services	9,2	2,8
	Design	32,8	16,7
	Art visuel	45,3	20,2
	Musique	22,5	25,4
	Linguistique appliquée	(11,0)	*
	Travail social	7,4	3,4
	Psychologie appliquée	(26,5)	(4,0)
	HEP	Formation des enseignants	29,2

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

Remarque: Les domaines d'études Sport et Théâtre ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.

### T 6.1.3\* Personnes diplômées des hautes écoles occupant un emploi temporaire une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le statut professionnel (en %), cohorte 2004

			2005	2009
HEU	Master/Licence/Diplôme	Stagiaire	90,3	(86,2)
		Assistant/e, doctorant/e	85,3	85,3
		Employé/e sans fonction dirigeante	34,3	22,7
	Doctorat	Employé/e avec fonction dirigeante	12,6	5,7
		Assistant/e, doctorant/e	89,4	79,9
		Employé/e sans fonction dirigeante	54,9	46,0
HES	Diplôme	Employé/e avec fonction dirigeante	16,3	13,9
		Stagiaire	76,7	*
		Assistant/e, doctorant/e	82,7	(62,5)
		Employé/e sans fonction dirigeante	13,8	7,6
HEP	Diplôme	Employé/e sans fonction dirigeante	5,1	4,2
			30,0	13,5

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

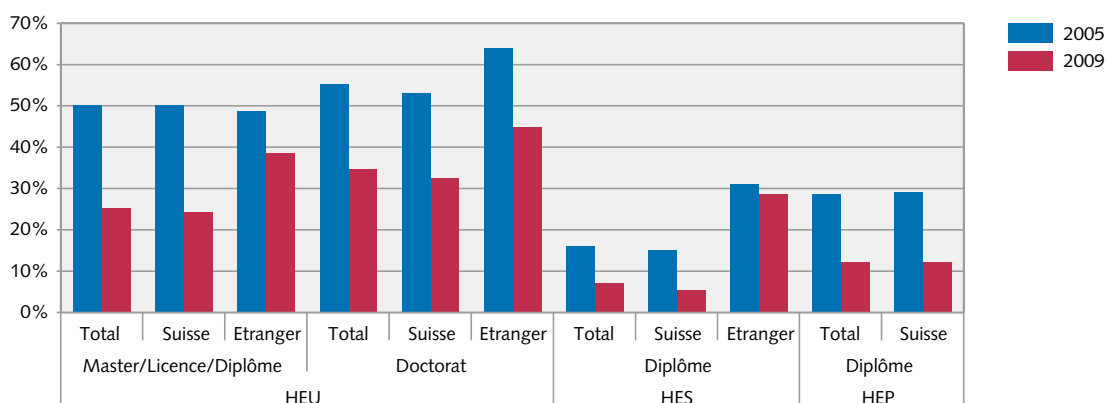
assistants et assistantes ainsi que des doctorants et doctorantes. La part des personnes occupant un emploi à durée limitée est nettement plus faible chez les personnes salariées sans fonction dirigeante. Elle est quasiment inexistante chez celles exerçant une fonction dirigeante.

Cinq ans après la fin des études, la part des emplois temporaires est plus faible chez les personnes diplômées d'une haute école qui travaillent en Suisse que chez

celles qui exercent une activité à l'étranger. Ces dernières sont toutefois relativement peu nombreuses, raison pour laquelle la part des emplois à durée limitée n'est que légèrement plus faible chez les personnes diplômées travaillant en Suisse que pour l'ensemble des personnes diplômées (1 point pour les personnes titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, 2,2 points pour celles titulaires d'un doctorat et 1,6 point pour les personnes diplômées d'une HES).

### Personnes diplômées des hautes écoles occupant un emploi temporaire une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le lieu de travail, cohorte 2004

G 6.1.4



Remarque: Les personnes diplômées des HEP travaillant à l'étranger ne sont pas représentées ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

## 6.2 Taux d'occupation

Cinq ans après l'obtention du diplôme, au moins 29% des personnes diplômées d'une haute école travaillent à temps partiel. Cette proportion est un peu plus basse pour les titulaires d'un doctorat (25% environ) que pour les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU (30% environ). Ces valeurs n'ont que légèrement changé avec le temps passé sur le marché de l'emploi. En effet, à l'exception des personnes qui ont obtenu leur doctorat en 2004, les diplômés et diplômées des hautes écoles travaillent moins souvent à temps partiel cinq ans après la fin des études qu'un an après. Les écarts sont toutefois si minimes qu'il n'est pas nécessaire de s'y

### Taux d'occupation

Les personnes diplômées des hautes écoles ont été interrogées sur le taux d'occupation fixé dans leur contrat de travail principal. Les réponses ont été classées en trois catégories:

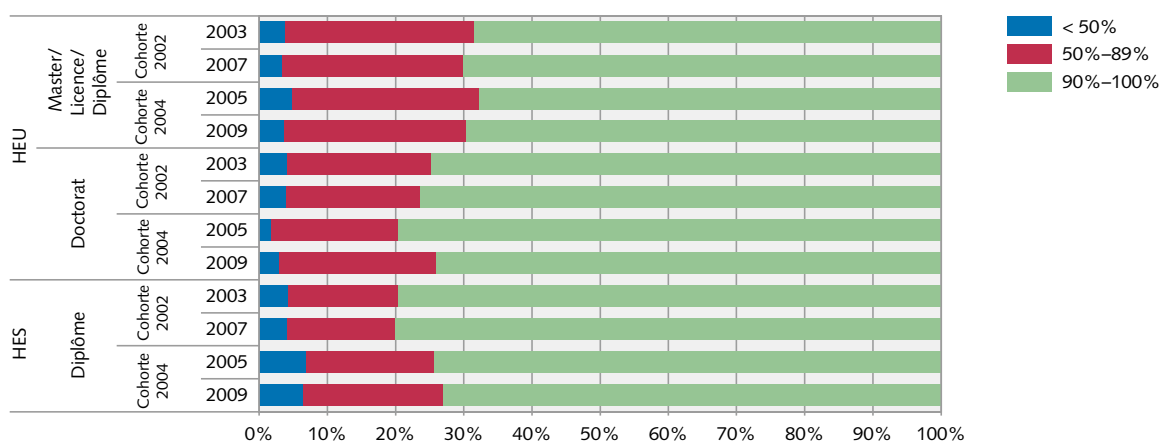
- moins de 50%
- 50% à 89%
- 90% à 100% (plein temps)

attarder plus avant. Dans la suite de ce chapitre, seule la situation cinq ans après l'obtention du diplôme sera considérée.

La part des personnes diplômées d'une HES qui travaillaient à plein temps était encore supérieure à la moyenne pour la cohorte de 2002, mais elle a diminué

**Taux d'occupation des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen, cohortes 2002 et 2004**

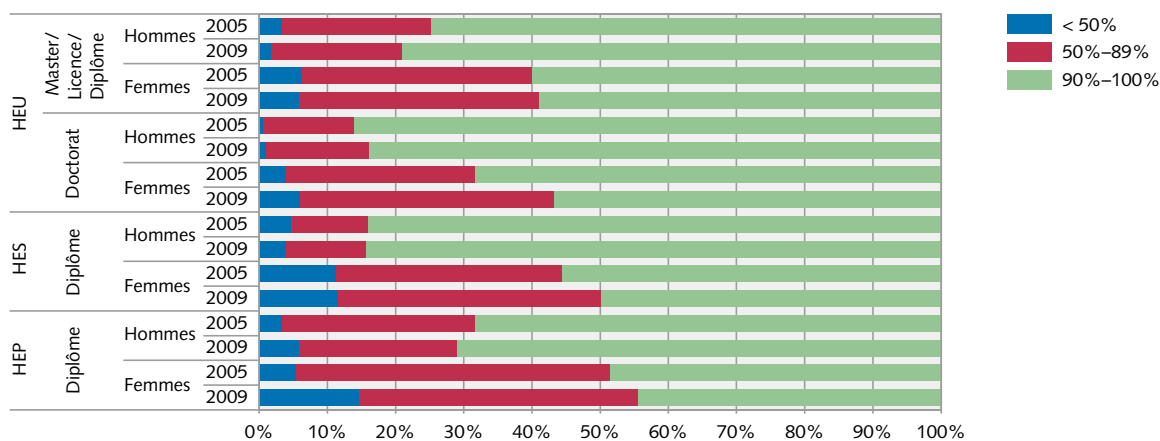
G 6.2.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Taux d'occupation des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe, cohorte 2004**

G 6.2.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

pour la cohorte de 2004. Cela peut s'expliquer par le changement de la distribution des diplômés et diplômées HES dans les différents domaines d'études suite à une forte croissance des effectifs dans les domaines de l'art visuel, de la musique et du théâtre.

En ce qui concerne le taux d'occupation, on constate des différences marquées entre les sexes. D'une manière générale, les femmes travaillent nettement moins souvent à plein temps. Cinq ans après la fin de leurs études, un peu plus de 40% des diplômées des HEU travaillent à temps partiel. La proportion est de 50% chez les diplômées des HES et de 56% parmi celles des HEP. A titre de comparaison, seul 16% des diplômés des HES travaillent à temps partiel. Il est en outre frappant de constater que plus de 10% des diplômées d'une HES ou d'une HEP travaillent à moins de 50%. Finalement les données montrent que les personnes diplômées qui ont des enfants travaillent plus souvent à temps partiel que celles qui n'en ont pas. Cette tendance est du reste plus fortement marquée chez les femmes que chez les hommes.

L'analyse selon les groupes de domaines d'études pour les personnes diplômées d'une HEU montre que celles diplômées en Sciences humaines et sociales travaillent davantage à temps partiel que celles des autres groupes de domaines d'études. Cela vaut tant pour les titulaires d'un master, d'une licence ou d'une diplôme que pour ceux d'un doctorat.

Les écarts sont un peu plus marqués entre les domaines d'études des personnes diplômées d'une HES. Seul 20–30% des personnes diplômées en Musique, en Travail social, en Psychologie appliquée ou en Art visuel occupent un emploi à plein temps. Avec une proportion de 57,8%, les titulaires d'un diplôme en Design occupent une position intermédiaire. Plus de 80% des personnes diplômées dans les autres domaines d'études, travaillent à plein temps. Près de la moitié des personnes diplômées d'une HEP exercent un emploi à plein temps.

Si l'on tient compte du statut professionnel, on constate que la proportion de personnes diplômées travaillant à plein temps est la plus élevée chez les personnes

#### T 6.2.1\* Taux d'occupation des titulaires d'un diplôme HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études (en %), cohorte 2004

Master/Licence/Diplôme	2005			2009		
	< 50%	50% – 89%	90% – 100%	< 50%	50% – 89%	90% – 100%
Sciences humaines + sociales	9,8	45,9	44,4	7,0	43,2	49,8
Sciences économiques	1,4	9,9	88,7	1,5	9,2	89,4
Droit	1,7	15,8	82,6	3,3	17,5	79,2
Sciences exactes + naturelles	5,4	40,2	54,4	3,3	32,9	63,8
Médecine + pharmacie	3,8	15,4	80,8	1,8	18,4	79,8
Sciences techniques	0,9	14,8	84,3	0,7	15,2	84,1
Interdisciplinaire + autres	(12,1)	(46,6)	(41,3)	(0,0)	(55,1)	(44,9)

Doctorat	2005			2009		
	< 50%	50% – 89%	90% – 100%	< 50%	50% – 89%	90% – 100%
Sciences humaines + sociales	5,9	40,2	53,9	6,3	45,5	48,2
Sciences économiques	1,0	9,7	89,3	3,7	16,4	80,0
Droit	(4,0)	(22,2)	(73,8)	(6,8)	(17,0)	(76,2)
Sciences exactes + naturelles	0,7	15,5	83,9	1,9	17,2	80,9
Médecine + pharmacie	1,0	14,6	84,4	2,2	20,2	77,6
Sciences techniques	1,6	14,6	83,8	0,8	19,5	79,7

© Office fédéral de la statistique (OFS)

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

Remarque: Le groupe de domaines d'études Interdisciplinaire et autres n'est pas représenté pour les titulaires d'un doctorat en raison de la faiblesse des effectifs.

**T 6.2.2\* Taux d'occupation des titulaires d'un diplôme HES/HEP une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études (en %), cohorte 2004**

		2005			2009		
		<50%	50% – 89%	90% – 100%	<50%	50% – 89%	90% – 100%
HES	Architecture, construction et planification	0,6	5,1	94,2	1,5	11,0	87,6
	Technique et IT	0,4	6,8	92,8	0,7	5,8	93,4
	Chimie et life sciences	1,3	11,8	86,9	0,0	16,4	83,6
	Economie et services	1,8	9,5	88,7	1,8	12,2	86,0
	Design	10,2	32,8	56,9	7,6	34,6	57,8
	Art visuel	32,1	39,2	28,7	(26,2)	(49,0)	(24,8)
	Musique	55,7	30,9	13,3	35,9	35,2	28,9
	Linguistique appliquée	(3,7)	(36,9)	(59,4)	*	*	*
	Travail social	3,3	70,3	26,5	5,6	71,6	22,7
	Psychologie appliquée	(11,7)	(67,6)	(20,7)	(18,2)	(56,6)	(25,2)
HEP	Formation des enseignants	5,1	42,8	52,2	13,0	37,6	49,4

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

Remarque: Les domaines d'études Sport et Théâtre ne sont pas représentés ici en raison de la faiblesse des effectifs.

**T 6.2.3\* Taux d'occupation des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon la position professionnelle (en %), cohorte 2004**

			< 50%		50% – 89%		90% – 100%	
			2005	2009	2005	2009	2005	2009
HEU	Master/ Licence/ Diplôme	Stagiaire	2,2	(6,6)	16,7	(24,4)	81,1	(69,0)
		Assistant/e, doctorant/e	3,4	2,9	52,5	47,4	44,1	49,8
		Employé/e sans fonction dirigeante	6,6	4,8	24,6	27,2	68,8	67,9
		Employé/e avec fonction dirigeante	2,1	1,7	19,7	18,9	78,3	79,5
		Indépendant/e	12,6	10,9	22,5	23,2	64,9	65,9
	Doctorat	Assistant/e, doctorant/e	1,2	1,9	22,6	29,5	76,2	68,6
		Employé/e sans fonction dirigeante	2,2	5,7	18,0	20,0	79,8	74,3
		Employé/e avec fonction dirigeante	1,7	0,9	15,5	22,6	82,9	76,5
HES	Diplôme	Indépendant/e	(1,7)	5,8	(11,8)	26,9	(86,6)	67,3
		Stagiaire	5,3	*	15,7	*	79,1	*
		Assistant/e, doctorant/e	5,5	22,3	28,4	32,4	66,1	45,3
		Employé/e sans fonction dirigeante	9,2	10,3	20,7	27,1	70,2	62,6
		Employé/e avec fonction dirigeante	1,9	2,3	12,7	14,1	85,4	83,6
HEP	Diplôme	Indépendant/e	15,6	10,8	27,6	23,8	56,7	65,4
		Employé/e sans fonction dirigeante	5,0	13,1	42,8	36,8	52,2	50,0

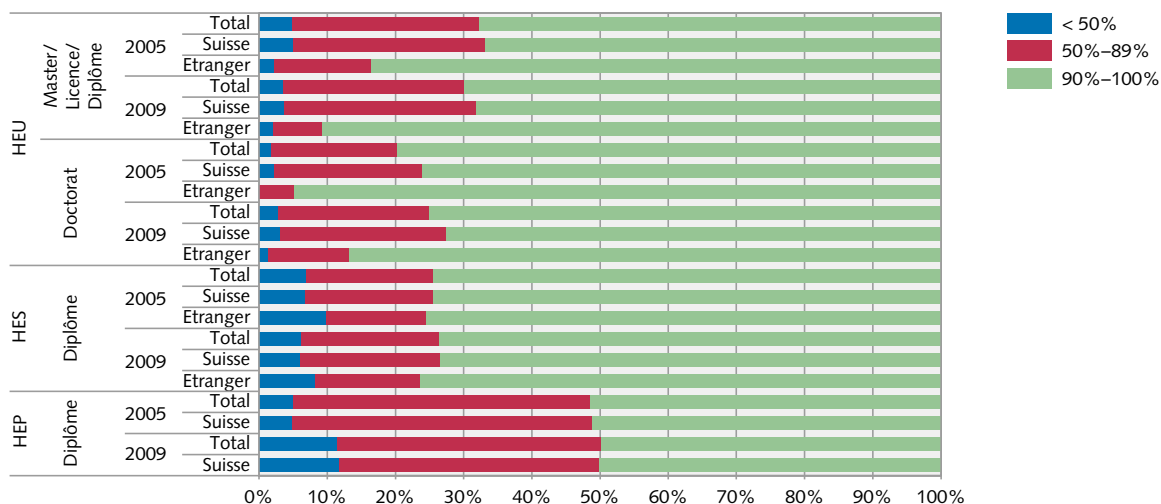
© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée



**Taux d'occupation des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le lieu de travail, cohorte 2004 G 6.2.3**



Remarque: Les personnes diplômées des HEP résidant à l'étranger ne sont pas représentées ici en raison de la faiblesse des effectifs.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

employées qui ont une fonction dirigeante. A l'inverse, elle est la plus faible parmi les personnes ayant un statut d'assistant ou de doctorant. Les différences de taux d'occupation en fonction du statut professionnel sont nettement plus marquées chez les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU et chez les personnes diplômées d'une HES que chez les titulaires d'un doctorat. Un taux d'occupation inférieur à 50% est exceptionnel pour toutes les personnes diplômées d'une haute école qui ont une fonction dirigeante.

Il s'agit finalement d'observer dans quelle mesure le lieu de travail (en Suisse ou à l'étranger) a une influence sur le taux d'occupation. Les données montrent que les personnes diplômées d'une haute école qui travaillent en Suisse occupent plus souvent un poste à temps partiel que celles qui travaillent à l'étranger. Ce constat ne doit toutefois pas être interprété comme une conclusion sur le marché du travail à l'étranger, mais comme une correction possible d'une prise en considération isolée du marché du travail en Suisse.

**6.3 Les raisons du temps partiel**

Les personnes ne travaillant pas à plein temps ont été interrogées sur les raisons pour lesquelles elles travaillent à temps partiel.<sup>7</sup> Il en ressort que les enfants sont la principale raison motivant le choix d'un emploi à temps partiel. Cinq ans après l'obtention de leur titre, 65% des femmes titulaires d'un doctorat indiquent travailler à temps partiel pour s'occuper des enfants ou du ménage. La proportion n'est jamais inférieure à 35% pour celles qui ont un diplôme d'un autre type de haute école ou d'un autre niveau d'examen. Il s'agit également d'un motif relativement répandu parmi les hommes, où il est mentionné dans des proportions allant de 18,8% chez les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU à 37% chez les titulaires d'un doctorat.

Les intérêts personnels viennent en deuxième position dans les raisons motivant le choix d'un emploi à temps partiel. Environ 30–40% des personnes diplômées invoquent cette raison. Les femmes titulaires d'un doctorat font ici exception, seul 20,4% d'entre elles ayant mentionné cette raison.

<sup>7</sup> Elles avaient la possibilité d'indiquer plusieurs réponses, raison pour laquelle la somme des pourcentages ne correspond pas forcément à 100%.

**T 6.3.1\* Raisons d'une activité professionnelle à temps partiel chez les personnes diplômées des hautes écoles cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe (en%), cohorte 2004**  
(plusieurs réponses possibles)

	HEU				HES		HEP	
	Master/Licence/Diplôme		Doctorat		Diplôme		Diplôme	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Je n'ai pas trouvé d'activité à plein temps	8,6	11,0	8,7	6,1	9,6	13,0	*	13,2
Je m'occupe des enfants et/ou du ménage	18,8	35,6	37,0	65,1	26,1	36,7	*	47,6
Je suis une formation (continue, perfectionnement)	19,6	19,3	3,4	8,1	24,7	19,7	*	16,4
Je consacre du temps à mon travail de doctorat/d'habilitation	31,4	14,8	6,3	6,2	2,4	0,8	*	0,0
Je consacre du temps à mes intérêts personnels	30,1	36,5	35,9	20,4	39,1	42,9	*	34,9

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

Si un cinquième environ titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU ou d'un diplôme d'une HES ou d'une HEP travaillent à temps partiel pour suivre une formation de base ou continue, ce n'est le cas que d'une minorité des titulaires d'un doctorat. Par

ailleurs, la proportion de personnes travaillent à temps partiel faute d'avoir trouvé d'emploi à plein temps est faible. Elle varie entre 6% chez les femmes titulaires d'un doctorat et 13% chez celles diplômées d'une HEP.

## 7 Revenu

Ce chapitre traite du revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées d'une haute école. L'analyse porte d'une part sur l'évolution du revenu au cours des quatre ans écoulés entre la première et la deuxième enquête et d'autre part sur les différences de revenu entre les divers groupes de diplômés et diplômées des hautes écoles.

Pour la cohorte de 2004, le revenu annuel brut médian, cinq ans après la fin des études, est de 92'300 francs pour les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU, de 107'500 francs pour les titulaires d'un doctorat et de 91'000 francs pour les personnes diplômées d'une HES. Il est légèrement plus élevé (de 2300 à 3000 francs) que celui observé chez les diplômés et diplômées de la cohorte de 2002. Si l'on considère l'évolution du revenu réel (qui tient compte du renchérissement<sup>8</sup>), on s'aperçoit que la différence de revenu entre les cohortes de 2002 et de 2004 diminue à moins de 1300 francs.

### Revenu nominal et revenu réel

Le revenu nominal s'appuie sur les indications fournies par les diplômés et diplômées au moment de l'enquête. Ceux-ci ont été priés d'indiquer leur revenu annuel brut, y compris le 13<sup>e</sup> salaire. Afin de pouvoir comparer les revenus, les montants indiqués ont été convertis en revenus annuels standardisés, c'est-à-dire que les revenus des personnes travaillant à temps partiel ont été convertis en revenus d'une activité à plein temps (100%). Au moyen de paramètres de distribution statistique, les observations aberrantes ont été identifiées et exclues du calcul du revenu.

Le revenu réel s'obtient à travers la déflation du revenu nominal en fonction de la valeur moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation nationale.

Notons qu'à ce niveau d'agrégation, le revenu des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU ne diffère pas de celui des personnes diplômées d'une HES. En revanche, les titulaires d'un doctorat gagnent au moins 15'000 francs de plus par année. Il faut

toutefois tenir compte du fait que ces derniers sont en moyenne de cinq ans plus âgés que les personnes diplômées d'une HEU ou d'une HES. Pendant ces cinq ans, ils ont pu acquérir aussi bien des compétences spécialisées supplémentaires que de l'expérience professionnelle. Il n'est par conséquent pas possible d'expliquer les écarts salariaux uniquement par la différence des titres obtenus.

Les écarts salariaux entre les femmes et les hommes sont particulièrement marqués chez les titulaires d'un doctorat. Cinq ans après l'obtention de celui-ci, les hommes gagnent 111'000 francs, soit 12'000 francs de plus que les femmes. L'écart est moins marqué entre les diplômés d'une HEU titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme, qui gagnent 95'000 francs et leur homologues féminines, dont le salaire se monte à 90'000 francs. L'écart est comparable pour les personnes diplômées d'une HES, alors qu'un an après la fin des études,<sup>9</sup> les hommes gagnaient encore la même chose que les femmes. Les femmes diplômées d'une HEP gagnent 86'700 francs, soit un peu plus de 7000 francs de moins que leurs collègues masculins, dont le salaire s'élève à 94'000 francs. D'autres dimensions, présentées conjointement avec le sexe, figurent dans les tableaux T1, T2 et T3 en annexe.

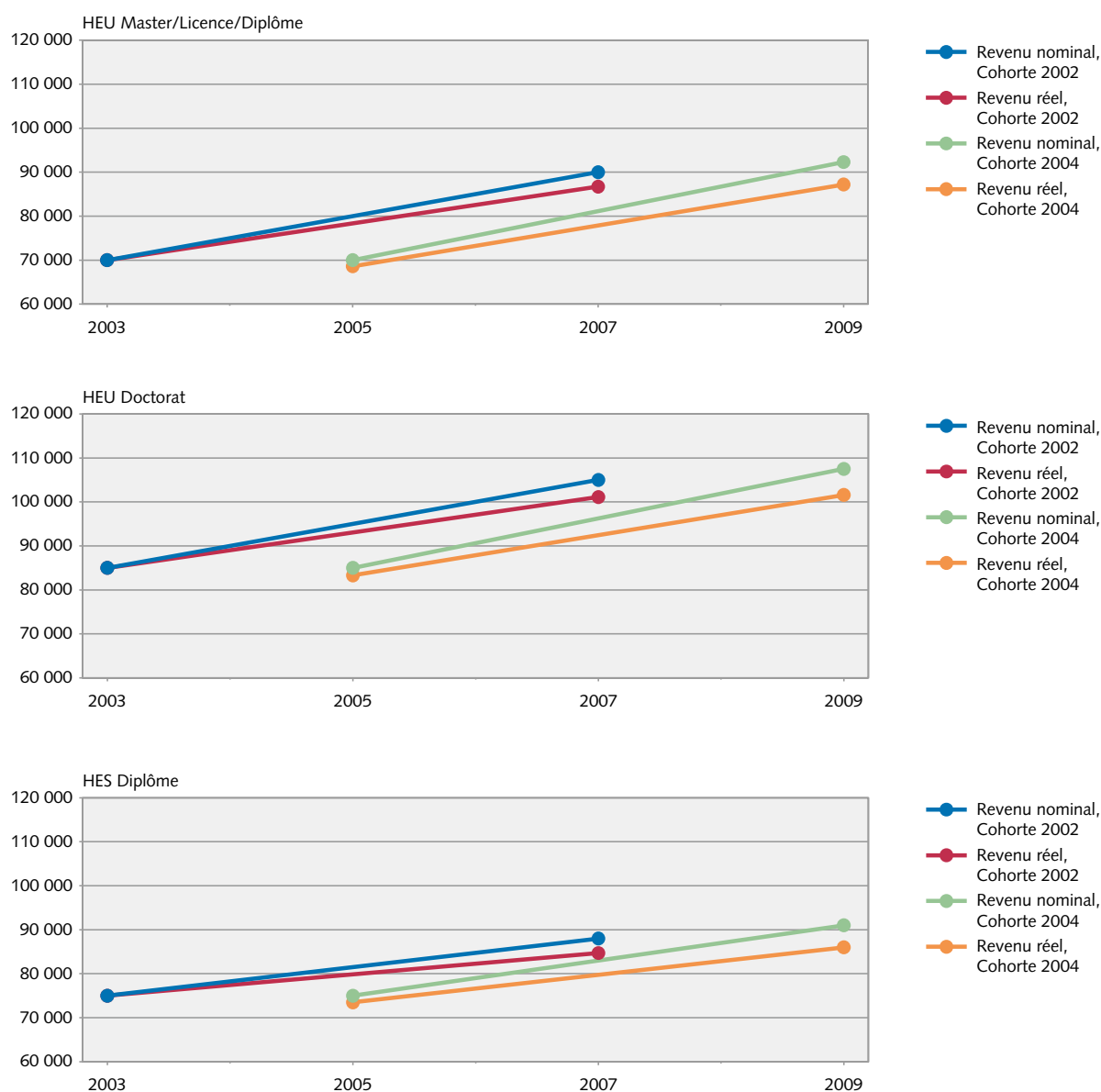
Chez les personnes diplômées d'une HEU titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme, le revenu annuel brut médian cinq ans après la fin des études est le plus faible pour les personnes diplômées en Sciences exactes et naturelles avec 84'400 francs. Le revenu des personnes diplômées en Sciences humaines et sociales (88'200 francs) est aussi encore nettement plus bas que celui des personnes diplômées en Sciences économiques (102'000 francs) ou en Droit (100'000 francs).

La situation est similaire chez les titulaires d'un doctorat. Les personnes qui gagnent le plus sont celles qui ont un doctorat en Droit (136'500 francs) ou en Sciences économiques (130'000 francs). Cela dit, compte tenu de

<sup>8</sup> Le renchérissement correspond à la variation moyenne de l'indice suisse des prix à la consommation. Plus d'informations sur: <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/05/02/blank/key/jahres-durchschnitt.html>

<sup>9</sup> Le revenu un an après l'obtention du diplôme (2005) a été adapté au renchérissement pour cet indicateur et les suivants.

**Evolution du revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école et le niveau d'examen (médiane, en francs), cohorte 2004** **G 7.1**



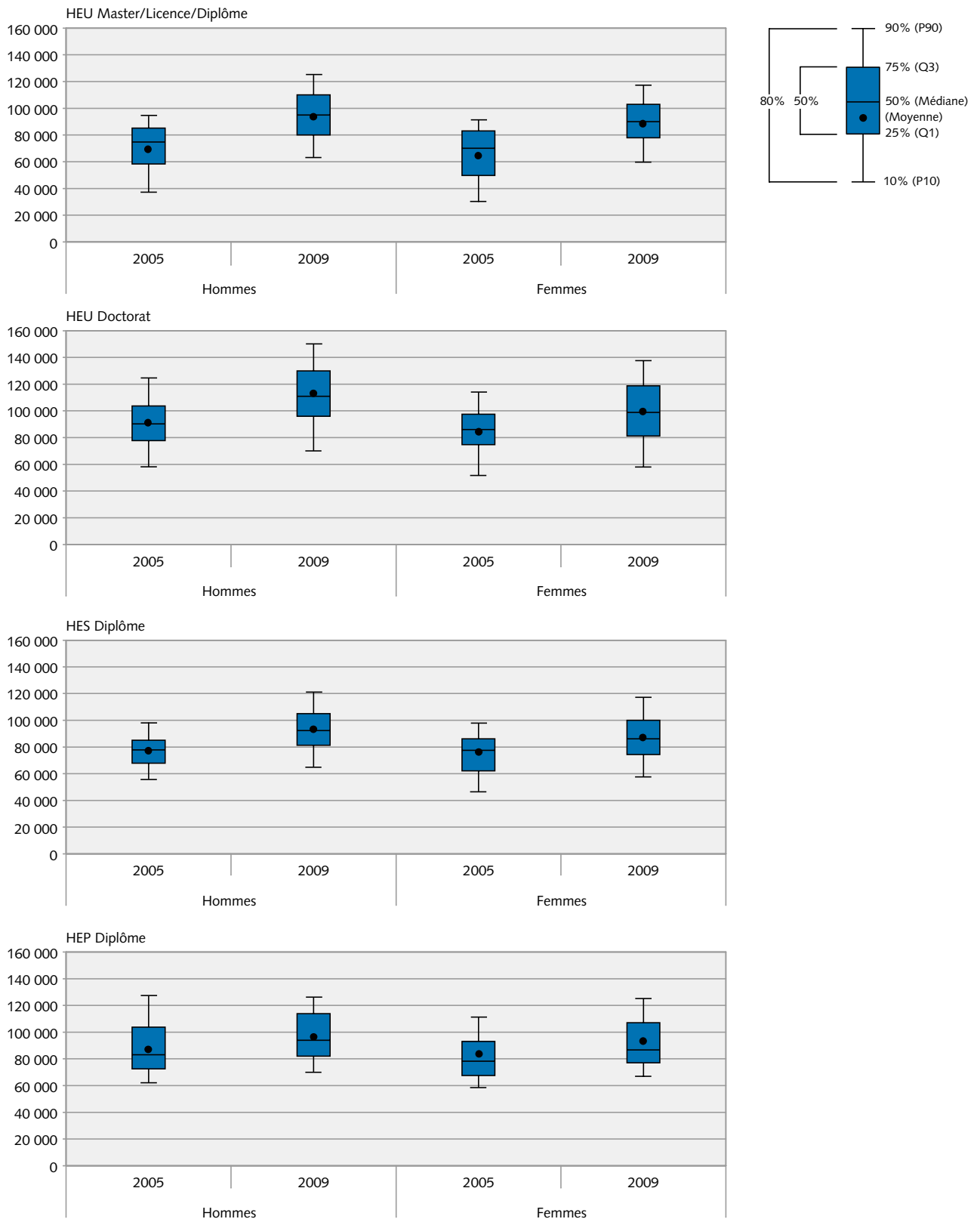
© Office fédéral de la statistique (OFS)

la faiblesse des effectifs dans ces deux catégories, ces résultats doivent être considérés avec prudence. Les titulaires d'un doctorat en Sciences exactes et naturelles, comme les personnes ayant obtenu un master, une licence ou un diplôme d'une HEU dans ce groupe de domaine d'études, ont un revenu plutôt bas (100'000 francs). C'est aussi le cas des titulaires d'un doctorat en Médecine et pharmacie, dont le revenu a enregistré la plus faible croissance entre 2005 et 2009.

Le tableau T1 en annexe présente le revenu annuel brut standardisé ventilé selon le groupe de domaines d'études et le sexe. Il en ressort clairement que les disparités entre femmes et hommes apparaissent aussi dans les groupes de domaines d'études.

Le revenu varie également fortement selon le domaine d'études chez les personnes diplômées d'une HES. Cinq ans après l'obtention du diplôme, il est le plus élevé, avec 120'000 francs, chez les personnes diplômées en

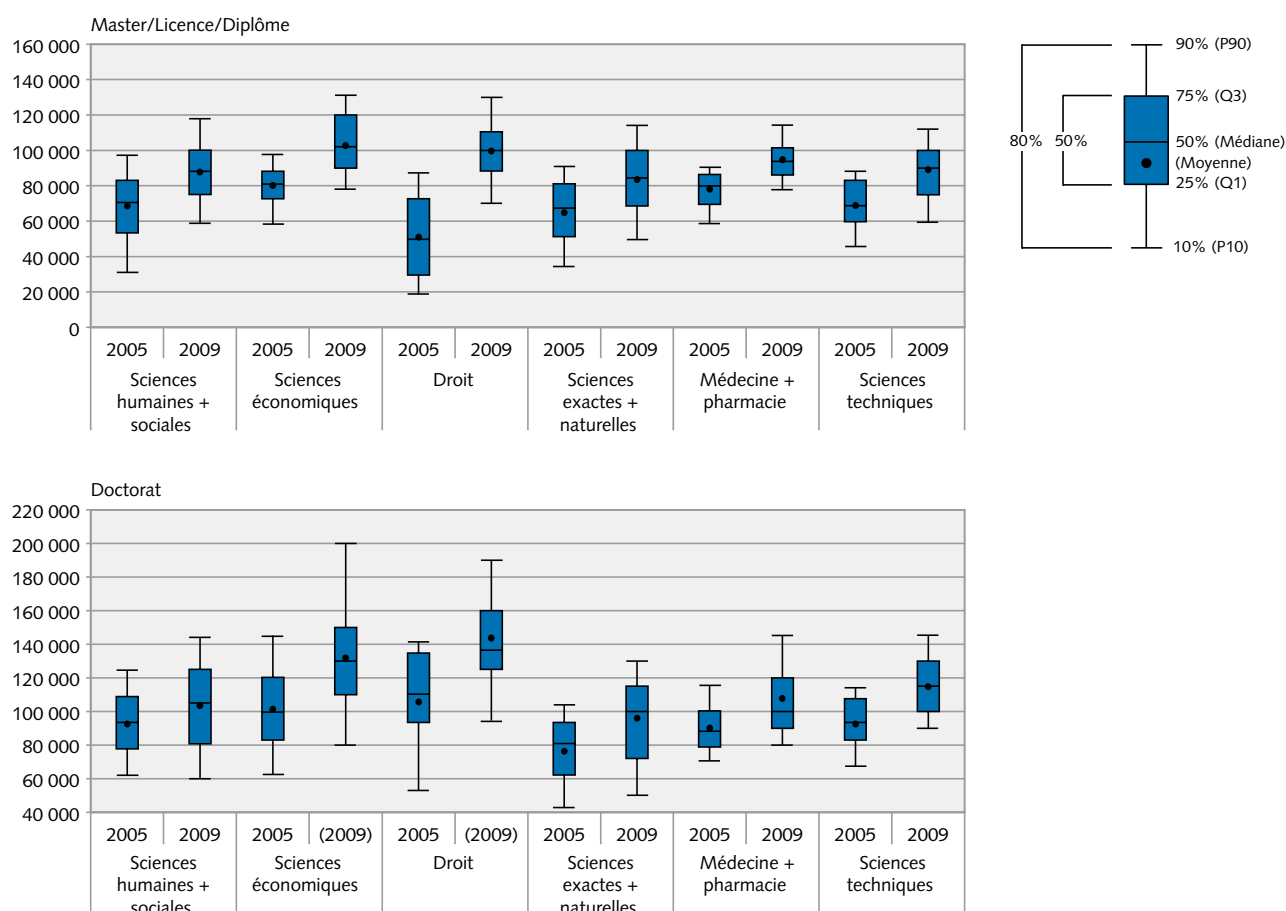
**Revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées d'une haute école une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le sexe (en francs), cohorte 2004** G 7.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Revenu annuel brut standardisé des titulaires d'un diplôme HEU une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le niveau d'examen et le groupe de domaines d'études (en francs), cohorte 2004**

G 7.3



() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

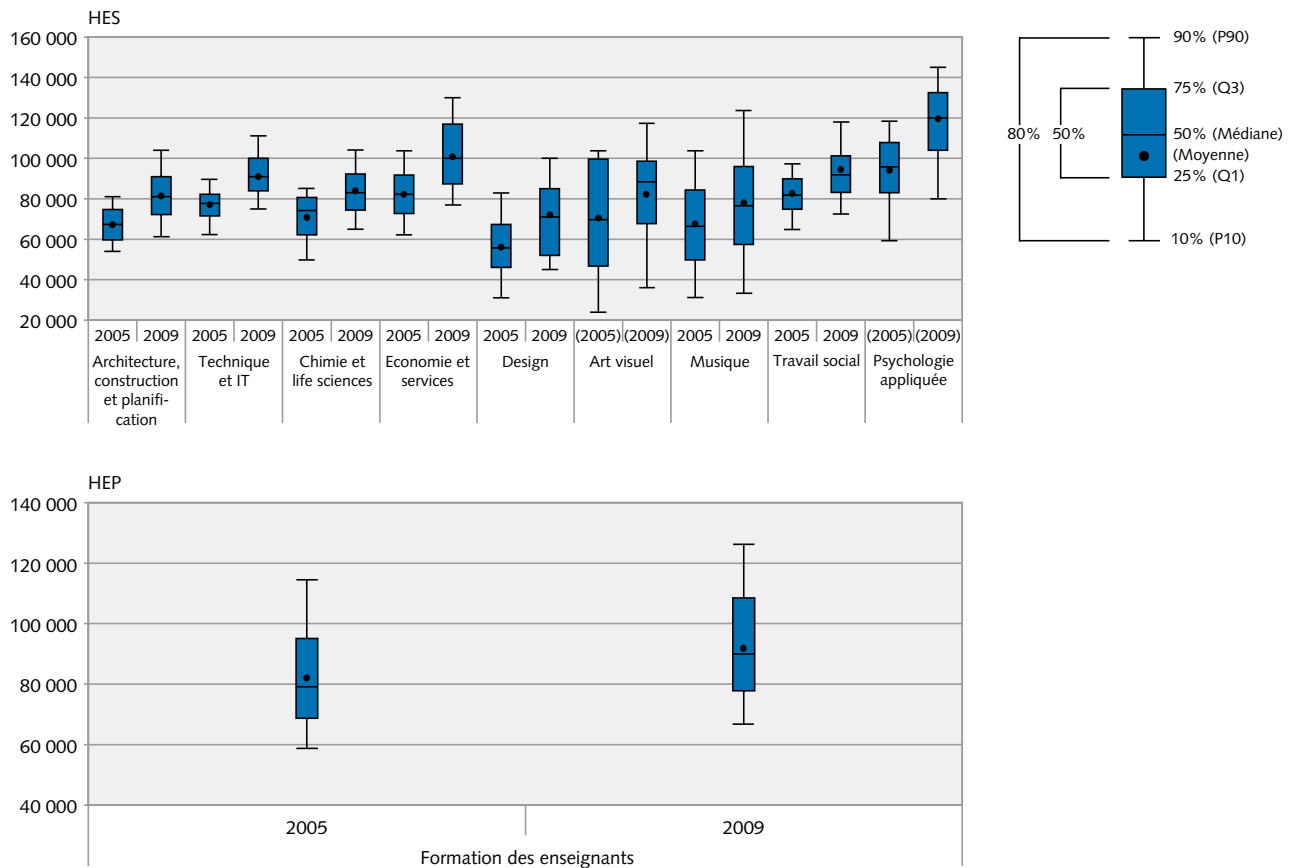
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Psychologie appliquée<sup>10</sup>. Vient ensuite le revenu médian des personnes diplômées dans le domaine d'études Economie et services, qui se monte à 100'000 francs. Le revenu est comparativement bas dans le domaine d'études Design, avec 71'100 francs. Atteignant 90'000 francs, le revenu des personnes diplômées d'une HEP, qui se situe au milieu de l'échelle, est comparable à celui des titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU et à celui des personnes diplômées d'une HES. Il ressort par ailleurs du tableau T2 en annexe que les revenus varient également entre hommes et femmes lorsque les domaines d'études sont pris en compte, exception faite du domaine d'études Design.

L'analyse différenciée selon le statut professionnel des personnes diplômées d'une haute école cinq ans après l'obtention du diplôme montre d'autres écarts au niveau du revenu. Les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU et les personnes diplômées d'une HES qui occupent un poste d'employé avec fonction dirigeante gagnent près de 8000 francs de plus que les employés sans fonction dirigeante. Cet écart se creuse à 20'000 francs chez les titulaires d'un doctorat. Les hommes ayant davantage tendance que les femmes à exercer une fonction dirigeante cinq ans après l'obtention de leur diplôme (voir le chapitre 5), ceci peut expliquer les différences de revenu observées entre les sexes.

<sup>10</sup> Cependant, le nombre de cas considéré dans le domaine de la Psychologie appliquée est relativement petit. De plus, ces personnes ont en moyenne dix ans de plus que la moyenne des personnes diplômées d'une HES.

**Revenu annuel brut standardisé des titulaires d'un diplôme HES/HEP (formation des enseignants) une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études (en francs), cohorte 2004** **G 7.4**



() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

© Office fédéral de la statistique (OFS)

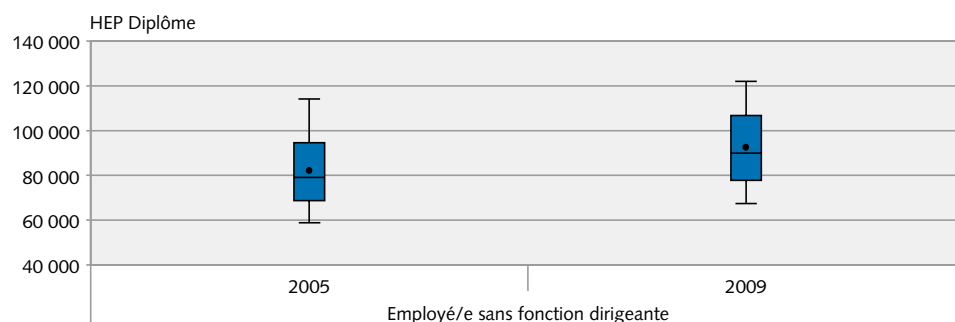
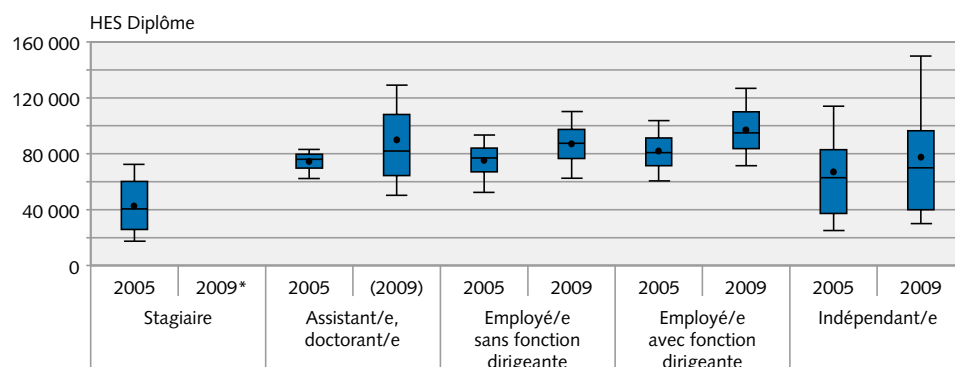
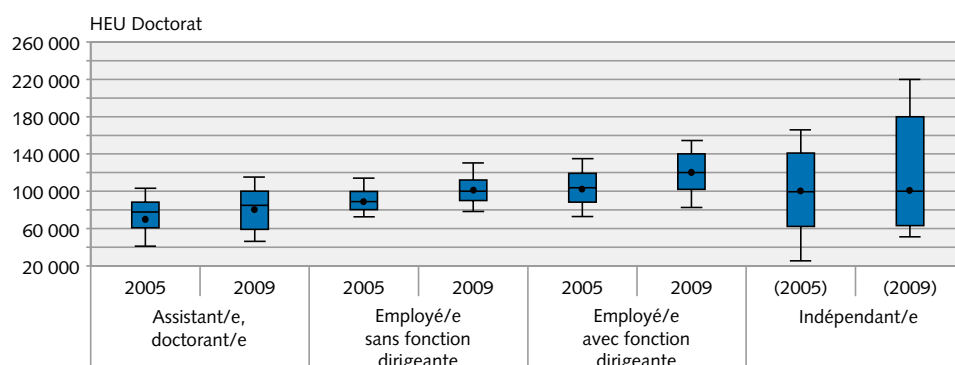
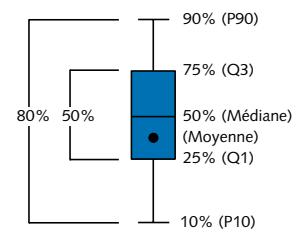
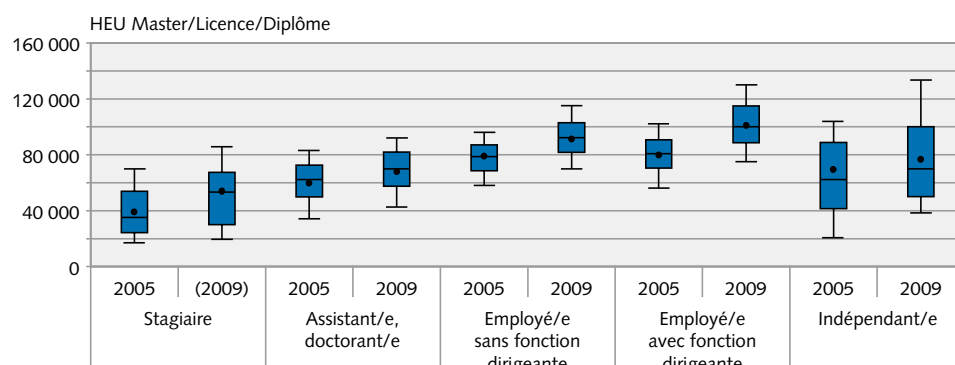
Ces différences ne s'atténuent cependant que faiblement si l'on considère conjointement le statut professionnel et le sexe (voir T3 en annexe).

C'est dans le canton de Zurich que les titulaires d'un master, d'une licence ou d'un diplôme d'une HEU gagnent le plus, avec 100'000 francs. Viennent ensuite la Suisse centrale, la Suisse du Nord-Ouest, la Suisse orientale et l'Espace Mittelland. Leur revenu est plus bas dans la Région lémanique (86'000 francs) et au Tessin (76'500 francs). La situation est comparable pour les personnes diplômées d'une HES. Elles gagnent le plus à Zurich (95'900 francs) et le moins au Tessin (76'700 francs).

Les différences sont peu marquées en revanche chez les titulaires d'un doctorat, dont le revenu varie entre 108'000 et 113'300 francs selon la région, exception faite de la Suisse centrale, où il atteint 120'000 francs. Le nombre de cas en Suisse centrale étant faible, il convient d'interpréter ce dernier résultat avec prudence.

En revanche, le revenu des personnes diplômées d'une HEP varie de manière frappante selon la région. Le nombre limité de cas ne permet toutefois de présenter des chiffres fiables que pour la Suisse du Nord-Ouest (83'300 francs) et pour la région de Zurich (90'000 francs).

**Revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et le statut professionnel (en francs), cohorte 2004** G 7.5



() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée  
 \* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique



**T 7.1\* Revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées des hautes écoles une année et cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen et la grande région du lieu de travail (en francs), Cohorte 2004**

		HEU				HES		HEP	
		Master/Licence/Diplôme		Doctorat		Diplôme		Diplôme	
		2005	2009	2005	2009	2005	2009	2005	2009
Total	1. quartile	57 100	80 000	80 900	96 000	67 400	80 000	69 400	77 800
	Médiane	74 200	93 600	91 000	110 000	77 800	91 000	79 300	90 000
	3. quartile	84 000	106 500	103 700	130 000	86 100	104 000	95 200	108 500
Région lémanique	1. quartile	53 900	73 000	77 800	92 500	59 100	72 000	57 100	(65 400)
	Médiane	67 400	86 000	87 700	108 000	68 700	84 500	62 200	(76 500)
	3. quartile	77 800	100 000	103 700	125 000	77 800	96 000	72 900	(89 300)
Espace Mittelland	1. quartile	51 900	81 300	83 000	95 000	67 400	81 100	66 100	(73 300)
	Médiane	71 600	92 900	91 300	110 500	76 800	91 000	74 600	(100 000)
	3. quartile	83 000	104 000	101 700	125 000	85 100	105 500	95 900	(113 800)
Suisse du Nord-Ouest	1. quartile	51 900	87 100	87 500	100 000	71 100	80 600	72 600	77 800
	Médiane	72 800	97 500	99 700	108 000	78 200	90 000	77 600	83 300
	3. quartile	83 300	107 100	108 900	120 000	84 300	102 200	93 000	101 800
Zurich	1. quartile	64 800	87 000	80 900	95 300	74 100	85 000	76 200	80 000
	Médiane	80 900	100 000	90 800	110 000	82 200	95 900	83 000	90 000
	3. quartile	87 700	115 000	105 800	136 000	91 300	110 000	92 300	100 000
Suisse orientale	1. quartile	51 900	87 100	80 000	(99 000)	72 600	84 400	(93 400)	(108 800)
	Médiane	76 900	96 200	87 700	(113 300)	78 200	92 300	(104 000)	(121 300)
	3. quartile	84 300	110 000	98 500	(150 000)	86 100	103 300	(120 300)	(132 000)
Suisse centrale	1. quartile	60 700	88 700	(77 800)	(100 000)	68 500	81 300	*	*
	Médiane	78 800	98 000	(89 200)	(120 000)	77 800	91 000	*	*
	3. quartile	87 200	110 000	(105 800)	(150 000)	83 600	102 000	*	*
Tessin	1. quartile	46 700	60 000	*	*	52 900	66 500	*	*
	Médiane	62 200	76 500	*	*	62 200	76 700	*	*
	3. quartile	74 200	87 900	*	*	72 600	90 000	*	*

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

# Glossaire

## Adéquation de la formation

Pour le calcul de l'adéquation de la formation, la question «Une spécialisation était-elle exigée?» a été analysée pour toutes les personnes occupant un emploi pour lequel un diplôme d'une haute école était exigé.

Les modalités de réponses sont les suivantes:

- Oui, dans ma branche d'études uniquement
- Oui, dans des branches voisines également
- Non, aucune branche spécifique d'études n'était exigée

## Adéquation du niveau de formation

Le calcul de l'adéquation du niveau de formation est réalisé à partir de la question «Une formation universitaire ou HES était-elle exigée par votre employeur actuel pour votre activité principale?» L'adéquation du niveau de formation exprime la proportion de diplômés et diplômées qui exercent une activité pour laquelle un diplôme d'une haute école était exigé.

## Chômeurs au sens du BIT

Font partie des chômeurs au sens du BIT, les personnes

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine précédant l'enquête
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédant l'enquête
- qui étaient disponibles pour travailler au cours des quatre semaines suivant l'enquête

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et à la définition d'EUROSTAT.

## Domaines d'études des HES et HEP

Les branches se répartissent entre les domaines d'études suivants (état en 2004):

- Architecture, construction et planification
- Technique et IT
- Chimie et sciences de la vie
- Economie et services
- Design
- Sport
- Art visuel
- Musique
- Théâtre
- Linguistique appliquée
- Travail social
- Psychologie appliquée
- Formation des enseignants

## Domaine d'études, groupe de domaines d'études HEU

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et en instituts, le Système d'information universitaire suisse (SIUS) prévoit 20 domaines d'études, regroupés en 7 groupes de domaines d'études:

- 1 Sciences humaines et sociales
  - 1.1 Théologie
  - 1.2 Langues et littérature
  - 1.3 Sciences historiques et culture
  - 1.4 Sciences sociales
  - 1.5 Sciences humaines et sociales pluridisciplinaires et autres
- 2 Sciences économiques
- 3 Droit

- 4 Sciences exactes et naturelles
  - 4.1 Sciences exactes
  - 4.2 Sciences naturelles
  - 4.3 Sciences exactes et naturelles pluridisciplinaires et autres
- 5 Médecine et pharmacie
  - 5.1 Médecine humaine
  - 5.2 Médecine dentaire
  - 5.3 Médecine vétérinaire
  - 5.4 Pharmacie
  - 5.5 Médecine et pharmacie pluridisciplinaires et autres
- 6 Sciences techniques
  - 6.1 Sciences de la construction et mensuration
  - 6.2 Génies mécaniques et électriques
  - 6.3 Agriculture et sylviculture
  - 6.4 Sciences techniques pluridisciplinaires et autres

#### 7 Interdisciplinaire et autres

Dans la présente publication, les analyses sont réalisées au niveau du groupe de domaines d'études.

#### Evolution dans la hiérarchie

L'évolution dans la hiérarchie est définie pour les statuts suivants:

- Stagiaire
- Employé/e sans fonction dirigeante (y compris médecins assistants/tes, enseignants/tes et collaborateurs/trices de l'entreprise familiale)
- Employé/e avec fonction dirigeante (cadres inférieurs, moyens et supérieurs)

L'évolution dans la hiérarchie est déterminée par la comparaison du statut professionnel une année et cinq ans après l'obtention du diplôme. Le passage du statut de stagiaire à celui d'employé/e (avec ou sans fonction dirigeante) ainsi que celui d'employé/e sans fonction dirigeante à celui d'employé/e avec fonction dirigeante définissent la progression dans la hiérarchie. Le passage, parmi les personnes employées avec fonction dirigeante, du statut de cadre inférieur à celui de cadre moyen ou de cadre supérieur ou de cadre moyen à celui de cadre supérieur constitue également une progression dans la hiérarchie. Les changements de statut dans la direction inverse déterminent la régression dans la hiérarchie. Les

cas où le statut professionnel est resté le même entre les deux relevés constituent la catégorie «Pas de changement». La catégorie «Autre» est constituée des sous-catégories suivantes:

- Personnes ayant un statut d'indépendant/e lors de la deuxième enquête
- Personnes ayant un statut de doctorant/e ou d'assistant/e lors de la deuxième enquête
- Chômeurs au sens du BIT lors de la deuxième enquête
- Personnes non actives lors de la deuxième enquête

#### Grandes régions

Le lieu de travail et le lieu de domicile des personnes diplômées des hautes écoles ont été regroupés en grandes régions, qui sont définies de la manière suivante:

Région lémanique:	Genève, Vaud, Valais
Espace Mittelland:	Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Soleure
Suisse du Nord-Ouest:	Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville
Zurich:	Zurich
Suisse orientale:	Appenzell Rhodes-Extérieures, Appenzell Rhodes-Intérieures, Glaris, Grisons, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie
Suisse centrale:	Lucerne, Nidwald, Obwald, Schwyz, Uri, Zoug
Tessin:	Tessin
Etranger	

#### Hautes écoles pédagogiques (HEP)

A côté des deux hautes écoles pédagogiques intégrées au sein d'une haute école spécialisée (Fachhochschule Nordwestschweiz et Zürcher Fachhochschule), le Système d'information universitaire suisse (SIUS) comprend les hautes écoles pédagogiques ci-après (état en 2004):

Hochschule für Pädagogik und Soziale Arbeit beider Basel HPSA-BB, Département Pädagogik

Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik Zürich

Haute Ecole Pédagogique BEJUNE

Haute école pédagogique Vaud

Pädagogische Hochschule Wallis, Brig

Pädagogische Hochschule Wallis, Saint-Maurice

### Hautes écoles spécialisées (HES)

Le Système d'information universitaire suisse (SIUS) intègre les hautes écoles spécialisées ci-après (état en 2004). Les hautes écoles pédagogiques intégrées soit dans la Fachhochschule Nordwestschweiz, soit dans la Zürcher Fachhochschule, ne sont pas (encore) considérées en tant que hautes écoles spécialisées. Un certain nombre d'écoles des domaines d'études Musique, Théâtre ou encore Travail social ne sont pas intégrées dans une haute école spécialisée. Elles sont regroupées dans la rubrique «Autres HES (non intégrées)».

Berner Fachhochschule

Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale

Fachhochschule Nordwestschweiz

Fachhochschule Zentralschweiz

Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana

Fachhochschule Ostschweiz

Zürcher Fachhochschule

Autres HES (non intégrées)

### Hautes écoles universitaires (HEU)

Sont considérées comme des hautes écoles universitaires dans le Système d'information universitaire suisse (SIUS) les douze hautes écoles universitaires suivantes:

Bâle (BS)

Berne (BE)

Fribourg (FR)

Genève (GE)

Lausanne (LS)

Lucerne (LU)

Neuchâtel (NE)

Saint-Gall (SG)

Zurich (UZH)

Università della Svizzera italiana (USI)

L'école polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

L'école polytechnique fédérale de Zürich (ETHZ)

### Marché du travail académique et marché du travail non académique

Les titulaires d'un doctorat qui ont pour employeur une haute école universitaire, une haute école spécialisée ou une haute école pédagogique et/ou qui exercent la profession d'enseignant au sein d'une haute école ont été classés dans la rubrique «marché du travail académique». Les titulaires d'un doctorat actifs occupés qui ne remplissent aucune des deux conditions susmentionnées ont été classés dans la rubrique «marché du travail non académique».

### Médiane

Pour déterminer la médiane, les valeurs observées sont rangées par ordre croissant puis partagées en deux moitiés comportant chacune le même nombre de valeurs: la médiane est la valeur située entre la valeur la plus élevée de la première moitié et la valeur la plus basse de la deuxième moitié. Contrairement à la moyenne arithmétique, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.

### Personnes actives

Sont considérées comme actives les personnes actives occupées ainsi que les chômeurs au sens du BIT.

### Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées

Sont compris dans cette définition, indépendamment du lieu où s'exerce l'activité (dans une entreprise, à domicile ou dans un ménage privé): les salariés, les indépendants, les collaborateurs familiaux d'entreprises familiales, les apprentis, les recrues, les sous-officiers et officiers qui, pendant l'école de recrues ou le service d'avancement, conservent leur place et leur contrat de

travail, les écoliers et les étudiants qui exercent une activité parallèlement à leurs études et les retraités qui continuent de travailler. Les personnes accomplissant uniquement du travail ménager dans leur propre ménage, des activités d'entraide non rémunérées ou des autres activités bénévoles ne sont pas considérées comme actives occupées.

### **Personnes non actives**

Sont considérées comme non actives les personnes qui ne font partie ni des personnes actives occupées, ni des chômeurs au sens du BIT.

### **Revenu nominal**

Le revenu nominal s'appuie sur les indications fournies par les diplômés et diplômées au moment de l'enquête. Ceux-ci ont été priés d'indiquer leur revenu annuel brut, y compris le 13<sup>e</sup> salaire. Afin de pouvoir comparer les revenus, les montants indiqués ont été convertis en revenus annuels standardisés, c'est-à-dire que les revenus des personnes travaillant à temps partiel ont été convertis en revenus d'une activité à plein temps (100%). Au moyen de paramètres de distribution statistique, les observations aberrantes ont été identifiées et exclues du calcul du revenu.

### **Revenu réel**

Le revenu réel s'obtient à travers la déflation du revenu nominal en fonction de la valeur moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation nationale.

### **Statut professionnel**

Les personnes nouvellement diplômées des hautes écoles professionnellement actives ont été interrogées sur leur statut professionnel. Leurs réponses ont été classées en cinq catégories:

- stagiaire
- doctorant/e, assistant/e
- employé/e sans fonction dirigeante (y compris médecin assistant, enseignant/e, membre de la famille collaborant à l'entreprise familiale)
- employé/e avec fonction dirigeante (cadre inférieur, moyen ou supérieur)
- indépendant/e (avec ou sans employés)

Le statut de «doctorant/e, assistant/e au sein d'une haute école» pour les titulaires d'un doctorat fait principalement référence à des positions de post-doctorants/trices ou de collaborateurs/trices scientifiques.

### **Système d'information universitaire suisse (SIUS)**

Le SIUS est une institution dans laquelle collaborent des personnes représentant les hautes écoles, les cantons universitaires et la Confédération dans le but d'établir des statistiques relatives aux hautes écoles pour l'ensemble de la Suisse.

### **Taux d'activité**

Le taux d'activité correspond au nombre de personnes actives divisé par le nombre de personnes diplômées. Le résultat est multiplié par 100.

### **Taux de chômage au sens du BIT**

Le taux de chômage au sens du BIT correspond au nombre de chômeurs au sens du BIT divisé par le nombre de personnes actives. Le résultat est multiplié par 100.

### **Taux d'occupation**

Les personnes diplômées des hautes écoles ont été interrogées sur le taux d'occupation fixé dans leur contrat de travail principal. Les réponses ont été classées en trois catégories:

- moins de 50%
- 50% à 89%
- 90% à 100% (plein temps)

### **Indications**

Les données publiées dans le cadre de cette publication concernant des années de relevé antérieures à 2009 peuvent différer des résultats déjà publiés, car il a parfois été nécessaire de corriger les données de manière rétroactive. Chaque calcul donne lieu à un nouvel état d'information.

# Bibliographie

**Office fédéral de la statistique OFS (2009)**, *De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2007 auprès des nouveaux diplômés*, Neuchâtel.

**Office fédéral de la statistique OFS (2011)**, *De la haute école à la vie active. Premiers résultats de l'enquête 2009 auprès des nouveaux diplômés*, Neuchâtel.

**Office fédéral de la statistique OFS (2010)**, Enquête suisse sur la population active (ESPA):  
[http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/03/blank/data/01.html#parsys\\_00061](http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/03/03/blank/data/01.html#parsys_00061)

# Tableaux annexes

**T 1 Revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées d'une HEU cinq ans après l'obtention du diplôme selon le groupe de domaines d'études, le niveau d'examen et le sexe (en francs), cohorte 2004**

			Hommes	Femmes	
<b>Master/Licence/Diplôme</b>	Total	1. quartile	80 000	78 000	
		Médiane	95 000	90 000	
		3. quartile	110 000	103 000	
	Sciences humaines + sociales	1. quartile	75 600	74 000	
		Médiane	90 000	87 000	
		3. quartile	104 000	100 000	
	Sciences économiques	1. quartile	90 000	88 600	
		Médiane	105 000	100 000	
		3. quartile	120 000	111 600	
	Droit	1. quartile	89 700	87 800	
		Médiane	100 000	99 200	
		3. quartile	111 700	110 000	
	Sciences exactes + naturelles	1. quartile	71 500	64 000	
		Médiane	86 000	80 000	
		3. quartile	100 000	96 000	
	Médecine + pharmacie	1. quartile	90 000	84 000	
		Médiane	96 000	92 000	
		3. quartile	104 000	100 000	
	Sciences techniques	1. quartile	75 000	71 000	
		Médiane	91 000	83 200	
		3. quartile	100 000	96 100	
	<b>Doctorat</b>	Total	1. quartile	95 800	81 300
			Médiane	110 200	98 800
			3. quartile	130 000	118 800
		Sciences humaines + sociales	1. quartile	90 000	80 000
			Médiane	116 700	103 400
			3. quartile	130 000	120 000
Sciences économiques		1. quartile	(115 000)	*	
		Médiane	(130 000)	*	
		3. quartile	(160 000)	*	
Droit		1. quartile	136 500	97 500	
		Médiane	150 000	128 000	
		3. quartile	190 000	153 400	
Sciences exactes + naturelles		1. quartile	86 700	56 000	
		Médiane	106 000	85 000	
		3. quartile	120 000	102 000	
Médecine + pharmacie		1. quartile	97 000	90 000	
		Médiane	107 000	96 900	
		3. quartile	123 000	116 000	
Sciences techniques		1. quartile	100 000	102 000	
		Médiane	117 000	108 200	
		3. quartile	130 000	118 900	

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée



**T2 Revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées d'une HES/HEP cinq ans après l'obtention du diplôme selon le domaine d'études et le sexe (en francs), cohorte 2004**

			Hommes	Femmes
<b>HES</b>	Total	1. quartile	81 900	73 600
		Médiane	92 600	86 000
		3. quartile	105 000	100 000
	Architecture, construction et planification	1. quartile	73 200	(66 000)
		Médiane	84 000	(74 900)
		3. quartile	91 200	(81 000)
	Technique et IT	1. quartile	84 000	(81 900)
		Médiane	91 000	(92 700)
		3. quartile	100 000	(104 500)
	Chimie et life sciences	1. quartile	78 000	(71 000)
		Médiane	84 000	(78 000)
		3. quartile	93 000	(86 200)
	Economie et services	1. quartile	92 000	81 000
		Médiane	102 700	93 900
		3. quartile	120 000	106 600
	Design	1. quartile	(50 000)	52 000
		Médiane	(72 800)	71 100
		3. quartile	(92 000)	83 300
	Musique	1. quartile	58 800	55 600
		Médiane	80 000	73 500
		3. quartile	104 000	90 100
Travail social	1. quartile	84 000	82 500	
	Médiane	96 900	90 800	
	3. quartile	110 600	98 400	
<b>HEP</b>	Formation des enseignants	1. quartile	82 000	77 000
		Médiane	94 000	86 700
		3. quartile	113 800	107 100

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

**T 3 Revenu annuel brut standardisé des personnes diplômées des hautes écoles cinq ans après l'obtention du diplôme selon le type de haute école, le niveau d'examen, la position professionnelle et le sexe (en francs), cohorte 2004**

	Assistant/e, docteurant/e			Employé/e sans fonction dirigeant/e			Employé/e avec fonction dirigeant/e			Indépendant/e		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
<b>HEU</b>	1. quartile	57 500	58 000	56 900	81 700	85 000	79 300	88 700	90 000	85 800	50 000	48 000
	Médiane	70 000	70 000	71 000	92 300	95 000	90 000	100 000	101 100	99 000	70 000	70 000
	3. quartile	82 000	80 000	86 000	103 000	105 000	100 000	115 000	118 500	111 800	100 000	100 000
Doctorat	1. quartile	59 000	60 000	59 000	90 000	95 000	84 000	102 000	107 000	97 500	(63 000)	*
	Médiane	85 000	90 000	81 300	100 000	104 000	95 000	120 000	120 000	115 000	(100 000)	*
	3. quartile	100 000	101 000	100 000	112 000	117 000	106 600	140 000	140 000	130 000	(180 000)	*
<b>HES</b>	1. quartile	*	*	*	76 700	78 800	72 900	83 600	85 500	77 000	40 000	(45 000)
	Médiane	*	*	*	87 500	89 000	85 600	95 000	96 000	91 300	70 000	(70 000)
	3. quartile	*	*	*	97 500	99 800	95 600	110 000	110 000	106 400	96 500	(100 000)
<b>HEP</b>	1. quartile	*	*	*	77 800	82 000	77 000	*	*	*	*	*
	Médiane	*	*	*	89 900	94 000	86 000	*	*	*	*	*
	3. quartile	*	*	*	106 700	112 000	104 600	*	*	*	*	*

© Office fédéral de la statistique (OFS)

\* Moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() Entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

Remarque: Les personnes qui ont un statut de stagiaire ne sont pas représentées ici en raison de la faiblesse des effectifs.

# Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.statdb.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse [www.statistique.admin.ch](http://www.statistique.admin.ch) → Services → Les publications de Statistique suisse.

## Education et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, trois sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

### **Section Institutions de formation (BILD-I)**

- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

### **Section Processus de formation (BILD-P)**

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

### **Section Système de formation (BILD-S)**

- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces trois sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

[www.education-stat.admin.ch](http://www.education-stat.admin.ch)

L'insertion professionnelle des personnes diplômées des hautes écoles prend plus ou moins de temps et s'effectue rarement de manière linéaire. Il est par conséquent pertinent d'analyser l'employabilité des personnes nouvellement diplômées quelques années après la fin des études. C'est la raison pour laquelle l'OFS réalise depuis 2002 des enquêtes longitudinales auprès de cette catégorie de la population.

La présente publication est consacrée pour l'essentiel aux premiers résultats de l'enquête longitudinale, qui a été réalisée auprès des personnes diplômées des hautes écoles en 2004. Ces dernières ont été interrogées sur leur situation professionnelle un an puis cinq ans après la fin de leurs études.

**N° de commande**

541-0902

**Commandes**

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: [order@bfs.admin.ch](mailto:order@bfs.admin.ch)

**Prix**

14 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15527-1